



DÉPARTEMENT

DE SAONE ET LOIRE.

ARRONDISSEMENT de Chagny
COMMUNE de Cruzille

REGISTRE
DE POLICE INTÉRIEURE

Ce Registre est destiné à la transcription des Actes de la Mairie et des Délibérations du Conseil Municipal.

- 1.° La Police générale et Sûreté ;
 - 2.° La Conscription ;
 - 3.° La Garde nationale ;
 - 4.° Les Requisitions de fourrages et voitures pour le service militaire ;
 - 5.° La Répartition des contributions ;
 - 6.° La Réparation des routes et des chemins finés.
- Et enfin des Projets d'actes, de Cahiers de charges pour les adjudications, de Projets de tarif et règlement pour la perception des taxes, et de tous les Actes qui, étant relatifs à l'administration générale, ont pour objet uniquement l'exécution des lois et l'intérêt de l'Etat.

CRUZILLE

... sous le regard de Marianne

LE MOT DU MAIRE

En cette fin d'année 2007, alors que nous achevons un mandat de 7 ans, l'heure est au bilan pour notre équipe municipale.

Durant cette période, outre les très onéreux travaux de voirie dont nous avons supporté la charge, c'est principalement dans les bâtiments que nos efforts se sont portés.

La restauration intérieure de l'église est aujourd'hui terminée ainsi que la construction d'un entrepôt communal moderne. Des aménagements dans la salle des fêtes l'ont rendue fonctionnelle. Le nombre de locations est là pour en témoigner.

L'investissement en matériel nous permet aujourd'hui d'effectuer des travaux sur les communes de Grevilly et Bissy-la-Mâconnaise, afin de mieux rentabiliser nos acquisitions.

La restauration du cimetière est en cours et de petits travaux vont voir le jour dans notre école qui se transformera en garderie intercommunale durant l'année 2008.

Mais cette fin de mandat restera marquée par la mise en place d'une carte communale afin de répondre aux quelques demandes de permis de construire pour lesquelles nous sommes sollicités et, dont les difficultés d'obtention nous ont conduits à nous doter d'un document d'urbanisme.

Celui-ci verra le jour début 2008 et ne doit en aucun cas effrayer les partisans du tout rural, compte tenu des faibles possibilités qu'offre notre commune en terrains constructibles et des contraintes liées au château qui affectent un périmètre conséquent.

Volontairement, je n'évoquerai pas les péripéties de certaines associations, mais je saluerai plutôt les initiateurs de la création de « Cruzille Patrimoine » dont les efforts se concrétisent aujourd'hui avec la restauration du site de la guinguette.

Une équipe municipale soudée, c'est la chance que j'ai eu d'avoir durant ces 7 années. Chacun dans ses fonctions a rempli du mieux possible ses missions. Un grand merci à tous, avec une mention particulière à mon premier adjoint, toujours présent et dévoué.

Merci à Alain Chiodini pour le fleurissement de la commune dont il a bénévolement la charge et dont il s'acquitte à merveille au vu des récompenses dont nous faisons l'objet régulièrement.

Je n'évoquerai pas l'amabilité d'Adine Studlé, ni l'efficacité de Claude Mollard, vous les connaissez suffisamment et pouvez apprécier leurs qualités respectives.

Dans quelques semaines vous élirez un nouveau conseil municipal.

Je formule le vœu pour que ce type d'échéance s'aborde dans la sérénité et l'objectivité, car gérer une commune demande un investissement personnel de plus en plus lourd. Seul un esprit d'équipe reste le garant d'une saine gestion.

Je ne terminerai pas mon propos sans avoir une pensée pour ceux qui nous ont quittés cette année et qui avaient marqué la vie de Cruzille.

Dans l'attente de vous retrouver prochainement pour la traditionnelle soirée amicale du début d'année,

Permettez-moi de vous présenter, ainsi qu'à vos proches, mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2008.

Compte Administratif 2006

DÉPENSES

RECETTES

FONCTIONNEMENT

	réalisé
Charges à caractère général	43 767.77
Charges de personnel	50 969.15
Dépenses imprévues	-
Virement à la section d'inv.	-
Autres charges de gestion	28 087.56
Intérêts d'emprunts	3 858.05
Charges exceptionnelles	18 808.00
TOTAL	145 490.53

	réalisé
Report à nouveau	23 580.28
Vente de produits	3 974.99
Produits de la fiscalité	61 455.00
Dotations et participations	104 590.57
Autres produits	4 853.24
Produits financiers	-
Produits exceptionnels	18 949.00
TOTAL	217 403.08

INVESTISSEMENT

	réalisé
Déficit antérieur reporté	37 923.07
Opérations patrimoniales	1 414.16
Capital des emprunts	12 534.99
Immobilisations incorporelles	293.02
Immobilisations corporelles	13 795.72
Immobilisation en cours	15 025.98
TOTAL	80 986.94

	réalisé
Virement	-
Dotations	64 250.07
Subventions d'investissement	18 624.00
Opération d'ordre	18 808.00
Opérations patrimoniales	1 414.16
TOTAL	103 096.23

EXCÉDENT : 94 021.84 €

Budget prévisionnel 2007

FONCTIONNEMENT

<u>Dépenses</u>	
011 charges à caractère général	79 648
012 charges de personnel	54 855
022 dépenses imprévues	9 000
023 virement à la section d'investissement	52 491
65 charges diverses de gestion courante	31 050
66 intérêts des emprunts	3 800

Total : 230 844

<u>Recettes</u>	
002 excédent reporté	71 912
013 atténuation de charge	-
70 produit des services	3 100
73 produits des impôts directs	62 101
74 dotations et Participations	90 731
75 autres produits de gestion	3 000
76 produits financiers	-
77 produits exceptionnels	-

230 844

INVESTISSEMENT

<u>Dépenses</u>	
020 dépenses imprévues	5 000
16 capital des emprunts	13 000
20 frais d'étude carte communale	15 000
21316 cimetière	6 000
21571 remorque	6 000
2183 informatique	1 500
2313 voirie	50 000

Total : 103 500

<u>Recettes</u>	
001 excédent reporté	22 109
021 virement section de fonctionnement	52 491
10 222 FCTVA	6 900
1323 FDAVOC	22 000

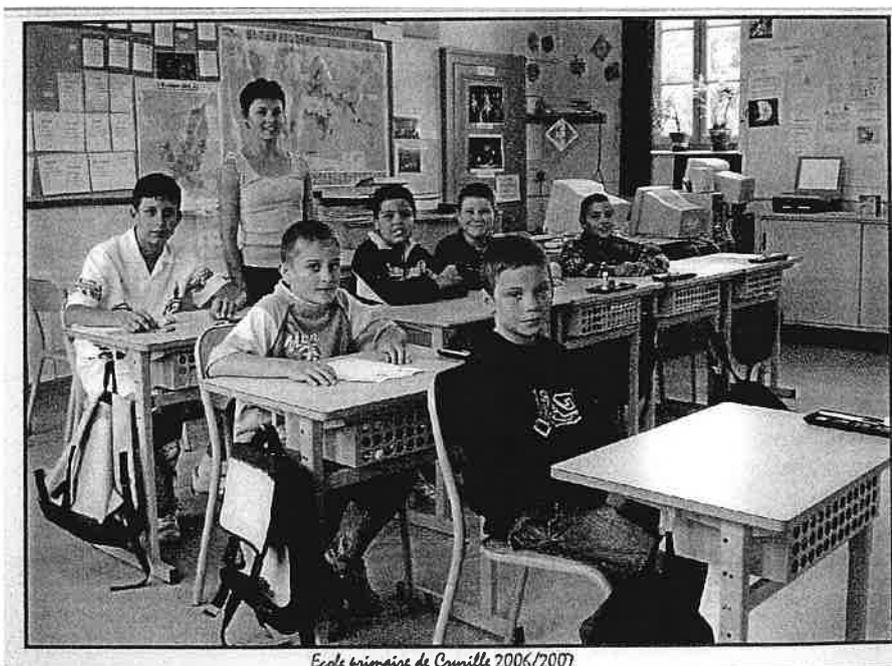
103 500

L'ÉCOLE COMMUNALE de CRUZILLE EST EN VACANCES

Le 3 juillet 2007 a donc vu, hélas, les derniers élèves sortir de l'école communale pour la dernière fois sans doute, la maîtresse, Céline Audibert a repoussé la porte qui s'était ouverte plus de 200 ans avant et ne s'était jamais refermée complètement depuis. Une page de notre histoire communale rurale est tournée, les enfants du village vont maintenant, pour la majorité d'entre eux à l'école de Lugny, au bourg comme on disait, ils ne s'assoient plus sur les mêmes sièges que s'étaient assis leurs parents, ainsi va le cours de la vie d'un village de nos jours. Ils partent maintenant chaque matin et reviennent les soirs un peu comme les plus grands font pour aller au collège. Ils prennent le bus peut être même et se sentent devenir des « grands ».

On imagine qu'un certain nombre des parents de ces enfants ont du avoir un peu la lame à l'œil ce fameux 3 juillet.

L'école de Cruzille existait donc au moins depuis le début du XIX^e siècle (avant 1809 pas de registres conservés), son histoire a d'ailleurs été retracée dans le bulletin N°12 de Janvier 1998. Depuis des maîtres et des maîtresses sont passés, nombreux. Dans certaines périodes de son histoire il y eut une seule classe, dans d'autres deux, et puis tristement depuis quelques années il n'y avait plus assez d'enfants pour alimenter deux classes, la chute d'effectifs s'est poursuivie. En 2005 on fermait la classe des petits et puis finalement il n'y a plus eu assez d'enfants même pour une seule classe !



Ecole primaire de Cruzille 2006/2007

Merci à tous ceux qui depuis tant d'années ont fait vivre la petite école de Cruzille, instituteurs et institutrices,

Céline Audibert, François Barraud, Gabrielle Béranger, Jeanne Bemol, Jeanne Bigeard, Marguerite Bolay, Jeanne Brun, Jeanne Cadaut, Josette Chanut, Michel Charconnet, René Charlot, Marie-Eugénie Charlot, Elodie Chavy, Catherine Chevalier, Marie-Pierre Dard, Simone Dardelin, Jean Delaye, Raymond Ducoeur, Anna Dufour, Eugène Dufour, Martine Dumont, Marie-jo Gauthier, Yolande Gemignani, Jean Janin, Xavier César Juhen, Joseph Lafarge, Irma Large, Renée Laroche, Alain Mannique, Andrée Mathey, Florence Michel, Fanny Michelez, Claude Monnier, Jean-Marie Monnier, M. Ny, Anne Pariset, Monique Philippe, Mme Pommier, Marie-François Rabut, Jeanne Rabut, Jean-paul Richy, Claude Seguin, Michèle Thevenot, Charles Thomas, Françoise Vernay, Richard Wolstein...

Et puis aussi à celles qui les ont aidé, qui ont gardé les enfants ou les ont fait manger à la cantine : Evelynne Berthillier, Régine Berthillier, Marie-Thérèse Briche, Sandrine Gaudillère, Catherine Lapalus, Chantal Varrault-Laville, Solange Lhopital, Aurélie Varrault...

Et puis étrange concordance des tristes événements Michel Charconnet, l'un des « Maîtres » importants de notre école s'en est allé lui aussi. Il avait 54 ans. Originaire du Creusot, il avait fait ses études à Mâcon. A sa sortie de l'École Normale il avait enseigné au Villars et à Montchanin avant de venir à Cruzille de 1983 à 1989. Puis ce fut Viré, Cuisery et Tournus qui l'accueillirent par la suite. Cet instituteur savait combien le rôle qui lui incombait était important.



Mais Michel aura marqué durablement son passage à Cruzille par les mises en scène d'un son et lumière pour lequel il a su rassembler les forces vives du village et donner un magnifique spectacle plusieurs années durant dans l'enceinte du château. Ces fresques historiques furent unanimement saluées par la presse avec la complicité de son ami Jean-Paul Rullière. Il était passionné d'histoire. Homme cultivé, collectionneur de timbres il s'intéressait tant à l'astronomie, qu'aux armoiries, à la généalogie, au cinéma dont il aimait les Jovet, Gabin, Ventura, Fernandel ou Patrick Dewaere et le metteur en scène Claude Lelouch qui le fascinait.



« la gloire en ce château... »

SON ET LUMIERE
1987

ETAT CIVIL

DÉCÈS

Louise ALABEATRIX née ROUTIER le 18/03/2006 à Cavillargues (30) 92 ans
Née à Rouen, inhumée à Cruzille

Rolland SYRE le 4/06/07 à Mâcon 77 ans
Né à Chapaize, inhumé à Cruzille

Maurice GEORGE le 25/07/07 à Aubagne (13)
Inhumé à Cruzille

Lucien BRETON le 17/10/07 à Pont-de-Vaux (01) 86 ans
Né à Anthumes (71) inhumé à Cruzille

Angèle MONDANGE le 5/11/07 à St Gengoux-de-Scissé 87ans
Née à Cruzille

MARIAGES

Patrick COLIN et Françoise RIVIERE le 30/06/07

David COLIN et Christine BODELET le 4/08/07

Hugues ZINGRAFF et Brigitte ROYER le 29/09/07

NAISSANCES

Ulysse CREMONA le 19/01/07 à Mâcon
Fils de Cédric et Myriam CREMONA

Hippolyte METERY-DUTARTE le 16/03/07 à Mâcon
Fils de Pascal et Emilie DUTARTE

Elie-Verdon MERVEILLE-RANCINAN le 27/06/07 à Mâcon
Fils de Jean-Jacques RANCINAN et Géraldine MERVEILLE

Loïc VASSET le 11/11/07 à Mâcon
Fils de Christophe VASSET et Laetitia CONROY

BAPTEME REPUBLICAIN

Esteban BALDASSINI le 17/06/07

SOUS L'OEIL DE MARIANNE



Principales décisions prises par vos élus en 2007

Vos conseillers municipaux se sont rassemblés autour de la « table hexagonale » à huit reprises à l'occasion du conseil municipal ordinaire. Ils ont également participé à de très nombreuses séances de travail au titre de diverses commissions, notamment l'élaboration de la Carte Communale.

RECENSEMENT

Le recensement de la population a eu lieu en 2007 : la population de Cruzille ne croît pas.

BUDGET

L'exercice 2006 étant largement excédentaire du fait de dépenses reportées en 2007, décision de placer 50 000 € au trésor public pour 6 mois (C.M. du 03/02)

Le produit des impôts directs et de la DGF attendu pour 2007 étant sensiblement équivalent à 2006, décision de maintenir les mêmes taux : Taxe d'habitation : 6,77% - Foncier bâti : 9.20% - Foncier non bâti : 31,62% - Taxe professionnelle : 11,39% (C.M. du 31/03)

CIMETIERE

- Jardin du souvenir : décision de créer un espace pour recevoir les cendres mortuaires et des cases destinées aux urnes. Un caveau ossuaire communal complétera cet espace. (C.M. du 03/02)
- Procédure de reprise des tombes abandonnées : décision de conserver six sépultures dans le patrimoine communal en raison de leur intérêt historique ou architectural (C.M. du 8/12).
- Élaboration d'un règlement municipal du cimetière et fixation du coût des concessions pour inhumation ou incinération (cases).

SALLES COMMUNALES

- Local des jeunes : face au saccage systématique du local et le caractère dangereux de son utilisation (vitres cassées, appareillages électriques arrachés...), décision de fermer définitivement ces 2 salles (C.M. du 21/07).
- "Le Club" : décision d'installer des rideaux sur les baies vitrées (C.M. du 21/07).
Elaboration d'un règlement d'utilisation (C.M. du 8/12).
- Fixation des nouveaux tarifs (C.M. du 05/10)

BATIMENTS COMMUNAUX

- Ex local des pompiers : bail de location (360 €/an) établi au profit de l'entreprise Azur Service pour y entreposer du matériel (C.M. du 05/10)
- Garage communal : suivi des expertises pour le sinistre constaté sur les murs et la toiture (C.M. des 03/02, 21/07 et 05/10)
- Lavoirs : consultation d'entreprises pour vérifier l'état des toitures des lavoirs de la commune (C.M. du 05/10)
- École : vérification des couvertures en zinc et de leur étanchéité (C.M. du 05/10)

TERRAINS COMMUNAUX

- Contentieux avec la société de chasse " les chasseurs de Cruzille " : notification de la décision du Tribunal Administratif, à savoir que la délibération prise le 25 juin 2005 (cf bulletin municipal n° 20) est jugée conforme à l'exception de la phrase " si l'une des sociétés refusait ces propositions, l'intégralité des terrains communaux serait proposée à bail de chasse à l'autre société". Cette phrase, jugée non conforme, exclut de fait la délibération du 29 juillet 2005 (C.M. du 09/06)
- Discussion avec l'association " Les chasseurs de Cruzille " quant à leurs revendications: la parole est donnée à MM. Guillot Patrice et Dalin lors d'une suspension de la réunion de conseil municipal (C.M. du 9/06)
- Mise au point : contrairement à l'affirmation véhiculée, le contentieux avec la société de chasse "Les chasseurs de Cruzille " n'a engendré aucun frais à la collectivité, les émoluments de l'avocat ayant été pris en charge par l'assurance communale et la demande de dommages et intérêts à son encontre ayant été rejetée (C.M. du 21/07).
- Bail de chasse : Reprise mot pour mot de la délibération du 25 juin 2005 à l'exception de la phrase jugée non conforme (C.M. du 21/07)

ENVIRONNEMENT

- Natura 2000 est un projet de classification pour la protection du crapaud sonneur à ventre jaune dans une zone de 44 380 hectares d'un seul tenant sur 51 communes (Cruzille est concerné pour le secteur Fragnes Ouxy). Par manque d'informations fiables, voire contradictoires, le conseil municipal souhaite plus amples renseignements et rejette la consultation de Mme la préfète (C.M. des 3/02 et 22/02).
- Nuisances sonores : examen des plaintes de M. Wenk concernant un parc à chiens voisin de sa propriété. Bilan des démarches entamées par le Maire (C.M. des 21/07 et 8/12).
- Concours des villages fleuris 2006 : obtention du 8 ème prix départemental pour les communes de moins de 500 habitants. Rédaction d'un courrier de remerciements à M. Chiodini (C.M. du 3/02)

URBANISME : CARTE COMMUNALE

- Discussion autour d'un courrier de M. Dalin attaquant la cohérence de la carte communale : réponse point par point. Critique de certains jugements subjectifs de ce courrier : " le choix du conseil d'entrer délibérément dans des considérations mercantiles..." et " c'est un projet qui est déplacé en fin de mandat " (C.M. du 9/06).
- Discussion à propos du bilan de la réunion de travail du 5/07 réalisé par M. Flierden qui conforte les décisions prises (C.M. du 21/07).
- Soutien favorable au dépôt de permis de construire de M. et Mme Durand (C.M. du 31/03).

PATRIMOINE

- Le tri et le classement des archives municipales n'ayant pas été réalisé en 2006, reprise de la délibération du 29/07/06 (C.M. du 3/02)
- Les particuliers ou les associations désirant pratiquer l'escalade sur les rochers du domaine municipal doivent en solliciter l'autorisation préalable de la mairie (C.M. du 31/03)
- Rapport chiffré du président de Cruzille Patrimoine à propos des travaux réalisés à la guinguette par les bénévoles du chantier REMPART 2007 (C.M. du 5/10).

ECOLE

- En raison de la fermeture de l'école en juillet, choix du lieu d'accueil des élèves de Cruzille (C.M. du 3/02).
- Réglementation concernant les transports scolaires et les aides départementales attribuées aux familles (C.M. du 9/06).
- Etude d'un projet de garderie intercommunale dans les locaux inutilisés de l'école communale (C.M. du 9/06).
- Acceptation de mise à disposition des salles de l'école pour y établir une garderie intercommunale après travaux de réfection et mise aux normes (C.M. du 5/10).

MATERIEL

- Décision d'achat de matériel informatique pour le secrétariat : ordinateur + imprimante (C.M. du 03/02).
- Décision d'achat d'une remorque pour le tracteur (C.M. du 03/02).
- Décision de remplacement d'une borne d'incendie vétuste à Sagy (C.M. du 9/06)

VOIRIE

- Travaux programmés pour 2007 (C.M. du 3/02) :
 - réfection de la voie communale n° 5 entre Ouxy et l'Echelette.
 - amorce du chemin rural de Cruzille à Fragnes.
 - réfection de la route " chez Libet" après travaux de remplacement de la canalisation d'eau.
 - curage de fossés à Ouxy et route de Grevilly.
 - entretien de l'escalier près du lavoir de Sagy le Haut.
- Eclairage communal : installation d'une lampe supplémentaire, allée des tilleuls près de l'Auberge du Château (C.M. du 31/03).
- Tour de France : le 13 juillet : organisation de la circulation, notamment avec IME/ITEP (C.M. du 9/06)
- Autorisation pour permettre à l'OEVP de réaliser des travaux d'entretien avec le tracteur et le broyeur pour la commune de Bissy la Mâconnaise. Décision d'appliquer les tarifs annualisés du syndicat de cylindrage (C.M. du 8/12).

FORET

- Examen d'un courrier de M. Gardin au sujet des affouages (C.M. du 3/02).
- L'éclaircissement des layons demandé par l'Office National des Forêts sera réalisé par Claude Mollard, OEVP (C.M. du 03/02)
- L'affouagiste n'ayant pas coupé son bois lors de la saison 06/07 est tenu de faire cette coupe ; aucune autre ne lui sera attribuée en 07/08 (C.M. du 31/03)
- Taxe d'affouage maintenue à 50 €. Désignation des garants : MM. Point, Zingraff et Martin. Remise d'un règlement aux redevables. (C.M. du 5/10).

SIVOM

- Assainissement : travaux de remplacement de la conduite à Sagy (des PAV à la lagune), travaux de réparation à Collonges.
- Transmission de la demande de P. Guillot à propos du sous dimensionnement du tout à l'égout en aval de la place de la fontaine et des problèmes d'écoulement que cela occasionne (C.M. du 9/06).

COMMUNAUTE DE COMMUNES

- Modification des statuts (C.M. du 21/07).

ELABORATION DE LA CARTE COMMUNALE DE CRUZILLE

Un groupe de travail s'est constitué pour l'élaboration de la carte communale. Il comprend le conseil municipal et les deux urbanistes du bureau d'étude URBANEO. Seul le conseil municipal peut et doit prendre des décisions au nom de la commune et est seul garant et maître d'œuvre du futur document.

Ont été systématiquement invités pour participer à ce groupe de travail : M. Salvègue du SDAP, M. Flierden de la DDE, M. Garnier du CAUE.

- ⇒ **9 février 2007 : Réunion avec la profession agricole** (+ M. Guillon, Chambre d'A.)
 - Rappel des chiffres concernant l'agriculture à Cruzille, présentation des avantages liés à l'établissement d'une carte communale. Localisation des exploitations, leur avenir, la réglementation qui leur est appliquée, les problèmes propres au territoire.

- ⇒ **31 mars 2007 : groupe de travail** (+ M. Garnier)
 - Présentation du diagnostic communal et de l'état des lieux de l'environnement. En raison de l'inquiétude de la population vis à vis de la carte communale, décision de proposer une réunion publique supplémentaire (1^{er} juin) et d'ouvrir un registre pour consigner les remarques.

- ⇒ **4 mai 2007 : groupe de travail** (+ en préalable M. Crémona, Maisons Paysannes)
 - Proposition à l'association Maisons Paysannes de présenter un état précis identifiant les éléments de patrimoine à protéger (fours, lavoirs, cadofes, murgers...) pour être éventuellement intégré au dossier de carte communale.
 - Objectifs de développement : - un seuil de population maximum de 280 à 300 habitants à long terme - dégager des zones d'urbanisation suffisantes pour répondre à ce développement - conserver le caractère actuel du village avec ses richesses patrimoniales et environnementales - protéger les espaces naturels communaux
 - Parti d'aménagement de la carte communale et ébauche de zonage.

- ⇒ **1er juin 2007 : première réunion publique de présentation aux habitants**
 - Rappels sur la procédure, diagnostic et première ébauche de zonage.
 - Problèmes soulevés : zones inondables, calibrage de la voirie à Collonges, lutte contre l'incendie, capacité du lagunage, sécurité par augmentation du trafic, intégration paysagère au Paquier, incompréhensions entre nouveaux et anciens habitants, réhabilitation du bâti ancien, pourquoi le choix d'une carte communale, image du terroir viticole...

- ⇒ **5 juillet 2007 : groupe de travail** (+ MM. Salvègue, Garnier, Flierden)
 - Débat autour du projet et des remarques de la DDE : restriction des secteurs constructibles à la Verchère, sur le pré Roux (Sagy), en Nay et le Paquier (Collonges). Comblement de certaines dents creuses à Collonges notamment.
 - Prise en compte de certaines remarques formulées lors de la réunion publique.
 - Elaboration du Cahier de Prescriptions Architecturales et Paysagères : rajout de certaines fiches (panneaux solaires, constructions contemporaines innovantes...)

- ⇒ **21 août 2007 : groupe de travail**
 - Débat sur l'opportunité de mener une opération d'habitat (logements locatifs ou accession à la propriété) pour l'accueil de jeunes ménages.
 - Débat sur la possibilité de créer une ZAD (zone d'aménagement différé) et son emplacement éventuel.

- ⇒ **26 septembre 2007 : deuxième réunion publique de présentation du projet**
- Présentation du zonage secteur par secteur.
- Problèmes soulevés : évacuation des eaux pluviales en Nay, réalisation d'un équipement de nettoyage d'engins agricoles en secteurs non constructibles, développement au nord du bourg de Collonges et le long de la route départementale, peur du développement de l'habitat pavillonnaire prenant la forme de lotissement, prise en compte des remarques faites.
- Modalités de l'enquête publique : les remarques formulées au cours de l'enquête, la conclusion du commissaire enquêteur, les remarques de la DDE seront examinées en conseil municipal.
- Présentation du cahier de prescriptions architecturales et paysagères intitulé :

" Construire et restaurer sur la commune".

Ce dossier est destiné à orienter les projets de construction neuve autant que de rénovation ou de réhabilitation. Elle s'appuie sur des observations réalisées sur le territoire de la commune de Cruzille. Elle ne peut toutefois refléter tous les cas particuliers et donne des orientations générales, à nuancer en cas de besoin par une étude spécifique, notamment quand le projet apparaît comme une réelle œuvre de création.

Même modeste, tous travaux altèrent ou au contraire valorisent notre cadre de vie. Construire n'est donc pas un acte anodin. Chaque projet de construction participe par son impact propre, mais aussi par les éléments d'accompagnement (clôtures, plantations, voies d'accès...) à l'évolution de notre environnement. Il appartient donc à chacun (futur habitant de Cruzille, aménageur, constructeur, architecte...) d'établir un projet qui s'intégrera naturellement.

Ce dossier permet d'alimenter la réflexion sur des aspects particuliers des projets :

- l'implantation des bâtiments, la volumétrie et les niveaux (1), conseils à suivre et pièges à éviter dans l'implantation de la construction.
- l'aspect des murs et les couleurs (2), respect des aspects et des couleurs du site.
- la couverture (3), les couvertures traditionnellement répandues sur Cruzille.
- les menuiseries, baies et ouvertures (4), homogénéité des éléments de façade avec ce qui existe sur le village.
- les clôtures et plantations (5), choix d'essences locales de végétaux.
- les panneaux solaires (6), des capteurs intégrés à l'architecture.
- les constructions contemporaines (7), intégration de l'architecture à son contexte.

BIBLIOGRAPHIE

- L'ARCHITECTURE RURALE FRANÇAISE - BOURGOGNE,
R. BUCAILLE, éd. Berger-Levrault, 1980.

- LES COULEURS DE LA FRANCE,
J.P. LENCLOS, éd. du Moniteur, 1990.

- LE PETIT DICOBAT : DICTIONNAIRE GÉNÉRAL DU BÂTIMENT,
J. de VIGAN, éd. Arcature, 2006.

- LA MAISON PAYSANNE : HISTOIRE, GUIDE DE RESTAURATION, TYPOLOGIE RÉGION PAR RÉGION,
J.Y. CHAUVET, éd. Aubanel, 2005.

- MAISONS PAYSANNES DE FRANCE,
revue

INFOS EN BREF

AQUAR'L

Françoise Lagénie propose à Cruzille dans son atelier à partir du printemps 2008 des stages d'aquarelle (initiation et perfectionnement)

- ◇ Pour adultes : stage d'une journée (dimanche)
- ◇ Pour enfants : stages spécial vacances de Pâques (réservation possible dès maintenant)
 - Enfants de 6 ans à 11 ans
 - de 9h à 17h
 - Initiation à la technique de l'aquarelle
 - Travail en atelier et à l'extérieur
 - Aquarelles réalisées autour d'un thème choisi (la vigne, les paysages etc.)
 - Stage adapté au rythme de chaque enfant
 - Repas du midi et goûter inclus
 - Matériel de peinture inclus

Semaine du lundi 7 avril au vendredi 11 avril 2008

et/ou

85 Euros la semaine tout compris

semaine du lundi 14 avril au vendredi 18 avril 2008

Pour tous renseignements : Françoise Lagénie 03.85.33.28.20 / 06.72.98.60.08 /
atelier-lagenie@wanadoo.fr

TARIFS LOCATION SALLE COMMUNALE " LE CLUB "

- réunion, apéritif : 50 €
- 24 heures : 150 € (+ 50 € en hiver)
- week-end : 200 € (+ 70 € en hiver)

LE CONCILIEUR DE JUSTICE

Savez-vous que vous avez la possibilité de résoudre de façon amiable des conflits entre particuliers tels que problèmes de mitoyenneté, recouvrement de sommes impayées, litiges locatifs de copropriété ou liés à la consommation, querelles de voisinage, etc... des difficultés avec des professionnels : commerçants, artisans, grandes enseignes ?

Un Conciliateur de Justice est affecté au Canton de LUGNY, il tient des permanences tous les quatrièmes vendredis de chaque mois à la MAIRIE.

Voici ses coordonnées pour prendre rendez-vous : G M THIRION Tel : 06 88 0720 40

AZUR SERVICE

Jean Guyon vous informe de la création de sa société « AZUR Service »

Il intervient dans différents domaines : entretien, rénovation, dépannage... pour la maison ou pour le jardin (sols, murs, isolation, placo.... mais aussi tonte, taille, entretien, création d'espaces paysagers)

Tel : 03 85 33 04 66 mobile : 06 32 33 14 73
71260 CRUZILLE

COLLECTE ALIMENTAIRE

Les bénévoles de l'antenne de Cruzille du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Mâconnais – Val de Saône organiseront à compter du 4 janvier une collecte au profit de la boutique alimentaire de l'association SOLIDARITE PARTAGE de Tournus.

Les denrées souhaitées, café – huile – sucre – plats cuisinés en conserve, lessive, produits d'hygiène (savon, dentifrice...) seront à déposer à la mairie les jours de permanence (Mardi et Vendredi) jusqu'au Vendredi 1^{er} février.

merci pour votre générosité

POINTS D'APPORT VOLONTAIRES

- la colonne papiers ne reçoit désormais plus que les journaux et magazines : les cartons et sacs papier doivent être réservés à RELAIS (dépôt au local près du garage communal) ou conduits à la déchetterie de Péronne.
- Il existe trois lieux de colonnes sur la commune : route de Colongette à Sagy, place de la Fontaine à Cruzille et au croisement des routes de Fragnes et Ouxy. Si l'une des colonnes est pleine, ne déposez rien au pied, déplacez-vous sur un autre site (tous les Points d'Apport Volontaire de la Communauté de Commune sont à votre disposition !).

PASSAGE DE RELAIS EN 2008

Mardi 22 janvier – Mardi 22 avril – Mardi 29 juillet – Jeudi 23 octobre

DECHETTERIE DE PERONNE

Ouverture : Lundi et Vendredi de 14 h à 17 h

Mercredi de 9 h à 12 h

Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT- MÂCONNAIS – VAL DE SAÔNE

Le compte-rendu des réunions (ainsi que celles du SIVOM) sont disponibles sur le site :

www.haut-maconnais.com

SYNDICAT DES EAUX DU HAUT-MÂCONNAIS

1°) QUALITÉ DE L'EAU

Depuis mon élection à la présidence du Syndicat des Eaux du Haut-Mâconnais, la qualité de l'eau distribuée par notre Syndicat est ma priorité. Les analyses de ces dernières années révèlent des traces de pesticides qui apparaissent par intermittence et que le Syndicat s'emploie à faire disparaître. De même, les taux de nitrate ont bien diminué tout en restant en deçà des normes européennes. Le programme de "l'Agriculture raisonnée" lancé par la Chambre d'Agriculture porte donc ses fruits en matière de protection des 2 zones de captage du syndicat situées sur les communes de Farges et Montbellet.

Reste aujourd'hui, l'apparition périodique de traces de pesticides et leurs dérivés: atrazines et déséthylatrazines.

Je tiens à préciser, et ceci a son importance, que ces taux sont loin de dépasser les normes de l'Organisation Mondiale de la Santé et n'ont donc pas été jugés dangereux pour la consommation.

Néanmoins, la distribution d'une eau de qualité reste la mission première d'un syndicat des eaux et, en synergie avec les services de la D.D.A.S.S., de la Chambre d'Agriculture, du Conseil Général, du Syndicat Saône-Doubs, de la S.D.E.I. et de l'Agence de l'Eau, nous étudions les différentes causes de ce phénomène et les différentes solutions à son éradication.

Les études sérieuses réalisées par des hydrogéologues nous permettent aujourd'hui de mettre en place les nouveaux périmètres de protection des zones de captage de Farges et de Montbellet. Dans ces périmètres, les cultures seront interdites. Seuls seront autorisés les pâturages sous certaines conditions. Cette mise en place représentera une charge financière très importante pour le syndicat qui devra indemniser les propriétaires et les exploitants agricoles.

Parallèlement à ce travail, le Syndicat procède à des investigations poussées sur le site de Montbellet qui pourrait, selon les études conjointes du Cabinet SAFEGE et de l'hydrogéologue agréé désigné par la D.D.A.S.S., supporter deux ou trois puits supplémentaires. D'ores et déjà, cette zone à préserver est incluse dans les nouveaux périmètres.

Les procédures administratives de la mise en place des périmètres de protection sont assez longues et les résultats escomptés sur la disparition des traces de pesticides également.

Dans l'attente, le syndicat a décidé, à court terme, de mettre en place des unités de traitement de l'eau produite par les puits de captage du syndicat. Ces unités de traitement, appelées skids, permettront de résoudre de façon définitive les problèmes de pesticides. Suite aux diverses réunions avec les financeurs et les services de l'Etat, il a été décidé que ces skids seraient opérationnels début 2008. Pour ce faire, un dossier établi par le Cabinet d'Etude du Syndicat a d'ores et déjà été envoyé au Conseil Général et à l'Agence de l'Eau pour l'obtention des subventions correspondantes.

Le coût des 3 unités de traitement serait d'environ: 372 000 €, subventionné à 40% par le Conseil Général. L'agence de l'Eau se réserve l'attribution de sa subvention dès lors qu'elle pourra vérifier l'engagement du syndicat dans un programme d'action de "reconquête de la qualité de l'eau à l'échelle de son bassin d'alimentation".

Aux vues de ces estimations, un rapide calcul permet de prévoir une augmentation d'environ 0,06 €/ le m³ d'eau pour rembourser l'emprunt généré par ces travaux garantissant une eau de qualité.

2°) BRANCHEMENTS EN PLOMB

Par ailleurs, la directive communautaire du 3 novembre 1998 et son décret d'application du 20 décembre 2001, imposent la disparition du plomb dans les réseaux d'eau avant 2013.

Par conséquent, le syndicat des eaux du Haut-Mâconnais a engagé le renouvellement des 750 branchements en plomb restant. Ces travaux ont commencé en 2003 sur un programme de 10 ans. Lorsque ces branchements présentent des fuites, ils sont changés aux frais de notre société fermière, la SDEI.

Par délibération du 30 juin 2003, le syndicat a décidé d'augmenter le prix de l'eau de 0,10 € le m³ pour couvrir les frais de cette opération.

3°) ETAT DU RESEAU

Le réseau de notre Syndicat, c'est 229 km de canalisations, 3 forages, 2 stations de production, 18 réservoirs et 8 stations de pompage. Il est entièrement situé en zone rurale et cela représente un grand linéaire pour desservir 4811 abonnés. Ce qui donne une moyenne de 47 mètres de canalisations pour desservir 1 abonné, contre une valeur de 5 mètres en milieu urbain.

Chaque année, le Syndicat réalise des travaux de renouvellement, d'extension et de renforcement du réseau pour une somme comprise entre 300 000 et 400 000 €.

Il faut savoir que notre réseau est très vieux: le Syndicat du Haut-Mâconnais a été créé en 1934! Or, la croissance démographique importante du canton en plein développement, entraîne de nombreux renforcements et extensions qui freinent les travaux de renouvellement également nécessaires.

Comme vous pouvez le constater, les tâches sont variées et il faut répondre à chaque demande pour satisfaire le plus grand nombre. Le renouvellement des canalisations limite les fuites, les extensions et le renforcement apportent l'eau aux nouveaux habitants, les skids, les périmètres de protection et la reconquête du bassin d'alimentation sont mis en place pour assurer une eau conforme aux normes de qualité.

En tout état de cause, je peux vous assurer aujourd'hui que le comité syndical est bien conscient de l'enjeu que représente la qualité de l'eau et qu'il est loin de s'endormir sur ses lauriers.

En tant que Président, je suis aussi responsable des finances du Syndicat et ne peux en aucun cas agir à la légère, c'est-à-dire dans la hâte. Les solutions miracles n'existent pas, et il a fallu le temps nécessaire à la réflexion pour déterminer la solution la plus appropriée à notre syndicat en terme de protection de l'environnement, mais aussi de celle du portefeuille des usagers. Ce qui n'est pas toujours compatible.

Le Président,
Gilbert MORNAND

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Toutes les associations de la commune ont été sollicitées pour relater leur activité.
Les pages qui suivent relèvent de la libre expression et les propos tenus n'engagent que leurs auteurs

CRUZILLE CADRE

Pari sur l'avenir : faites vos jeux...

Soyons joueurs et prenons les paris : y aura t-il des lotissements ? Des maisons bleues ? Des toits de chaume ? Des colonnes corinthiennes ? Des mas méditerranéens ? Des bâtisses post-néo modernes ? Des ranchs texans ?

De toute façon nous pouvons prendre les paris...nous ne serons pas les grands perdants de ce monopoly cruzillois : l'avenir ne nous appartient pas. Il est à nos enfants. Ils perdront le cadre de vie qui est actuellement le nôtre, parce que notre vue s'arrête au bout de notre nez, parce que nous refusons l'effort de réflexion, parce que nous nions la réalité.

Il est pourtant simple de faire, non machine arrière, mais machine avant toute, de pousser plus loin le projet entamé. Il nous suffit d'adopter le principe de précaution, c'est à dire d'accorder de la crédibilité à toutes les hypothèses. Ainsi, à l'échelle de l'urbanisation de notre commune nous devrions considérer que :

- la vente d'un terrain à un lotisseur est tout à fait possible : elle expose la commune au risque de voir se construire des lotissements inadaptés à la qualité paysagère de Cruzille.
- le choix d'un futur acheteur de mettre des colonnes rondes, des volets bretons ou un toit auvergnat lui appartient, et aucune recommandation ne peut l'obliger : il risque ainsi de créer un bâtiment inadapté au regard du patrimoine architectural.

Ces seuls éléments devraient nous pousser à nous protéger mais aussi à protéger les futurs arrivants, en offrant à tous un environnement respecté, un cadre de vie agréable, un habitat de qualité. Donnons la possibilité à notre village de conserver son charme, il en sera plus attractif et d'un meilleur rapport foncier. Mais cet avenir là, celui de nos enfants, ne peut être garanti que par un document d'urbanisme plus ambitieux que la Carte Communale, le Plan Local d'Urbanisme.

L'Association Cruzille Cadre a été créée dans le seul but de préserver notre cadre de vie.

Nous sommes peu nombreux, une trentaine, mais beaucoup pensent comme nous sans oser s'afficher publiquement. Nous voudrions dire à ces silencieux que nous avons besoin d'eux pour que nos revendications soient entendues. Demain il sera trop tard.

Nous sommes par certains affublés du noms « d'étrangers ». Nous voudrions dire à ces gens que nous avons choisis cette commune en raison de son charme. Aujourd'hui, nous nous battons pour le conserver, quand eux font le choix d'arrondir le dos, étrangers qu'ils sont au sort de leur commune.

Nous sommes pour d'autres enfin, des « bobos ». Si ce vocable désigne des personnes qui s'impliquent dans la défense des intérêts collectifs, de l'environnement, du cadre de vie, de la qualité paysagère et qui pensent que l'avenir de nos enfants doit commander nos actes présents...alors oui nous en sommes.

L'Association Cruzille Cadre vous souhaite
une bonne année 2008 ...année de tous les paris.

Lionel GOBLED, président

CRUZILLE PATRIMOINE

Une année riche en événements se termine pour Cruzille Patrimoine.

Il y eut bien sûr l'animation devenue maintenant traditionnelle de la conférence de début de saison présentant la flore et les insectes de nos teppes calcaires. Les animateurs de cette matinée – Renée Conry et Joël Héras – ont passionné l'auditoire.

Les soirées à visée plus festive, consacrées à fêter le saint patron irlandais (saint Patrick le 17 mars) ou la musique populaire (bal musette du 30 juin) n'ont pas obtenu le succès escompté : bien que bonnes musiques et restauration traditionnelle fussent proposées le public n'a pas répondu en masse à nos invitations. Nous ne reconduirons pas ces deux manifestations en 2008 car elles demandent un investissement humain trop disproportionné au résultat obtenu.

Nous avons – comme beaucoup d'autres associations – organisé notre premier videgreniers : une réussite au vu de la participation importante des exposants, de la venue de nombreux visiteurs et d'une météo clémente en ce début de printemps.

Nous avons co-organisé avec la municipalité une soirée musicale pour l'inauguration du chemin de croix restauré à l'église. La prestation de Bernard Baguet et de ses étudiants de troisième cycle du conservatoire Mâconnais Val de Saône formant un quatuor de saxophones a été d'une haute tenue. La présentation de la restauration intérieure de l'église a été assurée par Françoise Lagénie.

La randonnée des adhérents nous a conduits cette année à la découverte des hameaux d'Ouxy et de Fragnes où nous avons été reçus successivement par Alan Mantle et Joël Héras.



Mais le fil rouge de cette saison fut l'organisation, la mise en place et le suivi du chantier de bénévoles pour la première phase de restauration de la guinguette. De nombreuses réunions furent nécessaires avec nos partenaires de la Fédération SMBS Rempart de Bourgogne pour lancer cet ambitieux projet. La préparation du chantier a été l'occasion d'une journée de formation avec l'association Maisons Paysannes, le déblaiement assuré par les bras de nos adhérents et de jeunes du village.

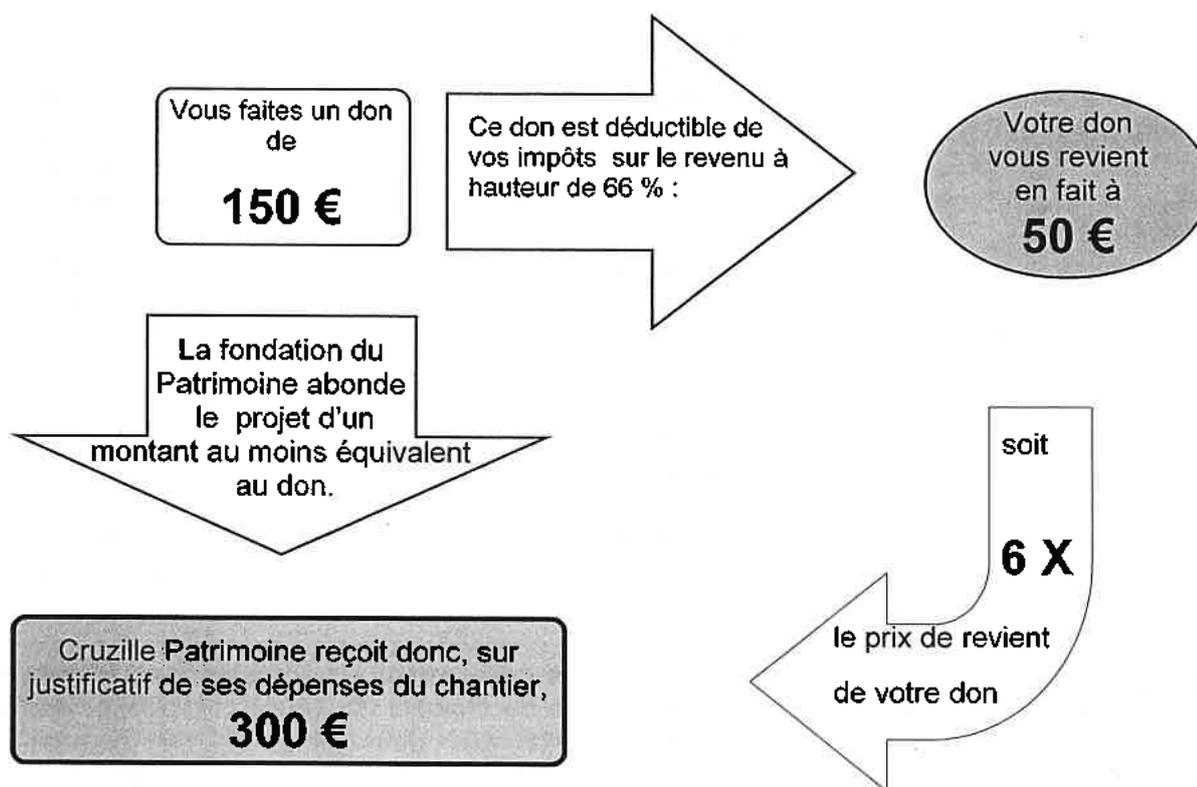
Le chantier en lui-même nous a réservé bien des surprises : nous avons découvert que le mur de soutènement sur lequel nous intervenions n'était construit que d'un seul parement extérieur et posé sur la veine de rochers en pente sans fondation. Avec un ciel peu clémente, la première semaine a été consacrée à la déconstruction quasi totale de ce mur.

Même si le projet de départ a été à moitié réalisé, le mur a belle allure.

Les bénévoles ont effectué 630 heures de travail : on imagine aisément le coût s'il avait fallu faire appel à une entreprise ... !



Puisqu'on est à parler de chiffres, je voudrais revenir sur l'appel à souscription au profit de la restauration de la guinguette par le biais de la Fondation du Patrimoine que nous avons lancé. La subvention que nous verse cet organisme nous est indispensable pour équilibrer notre budget : elle est proportionnelle aux dons reçus et a un effet levier très important. Prenons un exemple :



Si vous souhaitez soutenir notre action pour la restauration de la guinguette des bons de souscription sont à votre disposition ; les dons seront affectés aux travaux futurs.

Voici le calendrier prévisionnel de nos activités pour 2008 :

- ⇒ Le Samedi 19 janvier : en collaboration avec les Amis de la Résistance : conférence d'Annie Thenet " un village dans le Maquis : Cruzille pendant la guerre"
- ⇒ Le Vendredi 1^{er} février : soirée cinéma du terroir
- ⇒ Le Samedi 29 Mars ou 5 avril : sortie ornithologique suivie d'une conférence
- ⇒ Le Dimanche 20 avril : puces, vide grenier
- ⇒ 3 semaines en août : chantier de bénévoles à la guinguette
- ⇒ Un Dimanche de septembre : randonnée mycologique réservée aux adhérents

Pour conclure, vous trouverez ci-après le courrier qu'un adhérent de l'association m'a fait parvenir il y a quelques jours.

Il reflète tout à fait la position du Conseil d'Administration de Cruzille Patrimoine.

François Dediennie

“ VIVRE ENSEMBLE À CRUZILLE”

J'ai été comme tous les habitants de Cruzille invité par le conseil municipal à me prononcer, lors de débats publics sur la future carte communale et ceci après avoir entendu, lors d'une précédente réunion, les experts d'Urbanéo présenter l'étude qu'ils avaient réalisée.

Mais j'ai aussi reçu dans ma boîte aux lettres un tract d'une nouvelle association, créée si j'ai bien lu par des habitants soucieux du devenir de notre cadre de vie.

La lecture des uns, l'écoute des autres m'ont fait sentir d'une manière très forte, la difficulté qu'ont les humains à vivre ensemble.

Face à la « gentrification » du village, le principe de mixité demeure plus que jamais au cœur des débats. Car si tout le monde est bien d'accord sur la préservation du cadre de vie, il n'en est peut-être pas de même sur la préservation de la diversité sociale.

En effet préserver le cadre de vie c'est militer en premier lieu pour que les enfants de ceux qui l'ont bâti, puissent s'installer dans le village de leurs ancêtres et ce sans exclusion par l'argent. Je sais bien que la mixité forcée peut entraîner des tensions psychologiques entre les anciens habitants et leurs nouveaux voisins, que dans d'autres cas, elle peut déboucher sur des stratégies d'évitement illustrées par exemple par le contournement de la carte scolaire ou en dernier lieu par la manière dont certains propriétaires tentent d'intervenir indirectement dans les projets de rénovation urbaine au travers d'associations.

Il serait très pénible de voir ce petit village du Mâconnais devenir un espace où règne la ségrégation et qui s'affirmerait comme un miroir de la territorialisation des intérêts de classes, à l'instar de villages très proches.

On ne choisit pas son voisin, on vit avec lui.

Mes deux enfants sont nés au village, ils ont grandi ici, ils ont été éduqués à l'école du village, le territoire de la commune a été leur terrain de jeux, de rêves, une partie de leurs amis vivent et travaillent ici. Préserver le cadre de vie de Cruzille, c'est faire en sorte que ce village vive et ne devienne pas un musée ou pire une réserve de gens bien pensants.

Patrick ALLIER

ASSOCIATION SPORTIVE de CRUZILLE TENNIS de TABLE

Notre association est affiliée aux foyers ruraux.

Nos effectifs en section adulte sont en hausse. Lorsque nous sommes tous présents, l'espace dans notre salle communale est réduit. Mais peu importe ! Nous pouvons encore accueillir de nouveaux adeptes.

Pour les jeunes la situation est toujours la même, c'est le creux de la vague ! Nous comptons seulement trois enfants de moins de 12 ans dont le plus jeune a 7ans et demi. A ce sujet pour les débutants, je rappelle que nous effectuons toujours un essai de plusieurs semaines afin de vérifier avec les parents que l'enfant prend bien de l'intérêt à notre discipline.

Nos entraînements ont lieu à la salle communale les :

Mercredi de 18h à 19h pour les jeunes débutants

Mercredi de 18h à 20h et Vendredi de 20h 30 à 22h pour les jeunes confirmés et les adultes.

André BAGUET
Président

Contact : André BAGUET 03 85 33 25 70



Les sigles **REMPART** et **SMBS**

sont utilisés dans l'article de CRUZILLE PATRIMOINE.

Mais que signifient-ils au juste?

Le mouvement **REMPART** est né le 11 juillet 1966 de la volonté du Touring Club de France de participer à la réhabilitation du patrimoine et de répondre aux bonnes volontés suscitées par l'émission télévisée "Chefs d'œuvre en péril".

L'idée est alors de permettre aux bénévoles qui ont entrepris la sauvegarde d'un monument, d'échanger leurs expériences et de renforcer ainsi leurs moyens d'action. (C'est également l'occasion, pour ceux qui ne peuvent entreprendre un tel sauvetage, de participer aux activités organisées par les autres).

Véritable espace d'échanges, la structure s'appelle à l'origine ACS-REMPART (Association des Animateurs de Chantiers de Sauvegarde pour la Réhabilitation et l'entretien des Monuments et du Patrimoine Artistique).

Elle regroupe alors 24 membres, qui seront 150, trente ans plus tard.

Dès 1968, l'association d'animateurs se transforme en Union d'associations.

En effet, il s'est avéré nécessaire d'inciter les animateurs à se regrouper en structures locales, afin qu'ils puissent pérenniser leur action, percevoir des subventions et s'insérer dans le milieu socio-culturel environnant.

La même année, l'Union est admise au sein de Cotravaux, la Coordination pour le travail volontaire des jeunes, créée en 1959. En 1969, la recherche de la qualité des travaux sur les chantiers incite l'Union **REMPART** à mettre au point un système de formation des animateurs bénévoles, en liaison avec la Direction de l'Architecture, les Architectes en chef des Monuments Historiques et les Directeurs régionaux des Antiquités.

Dans les années 1970, **REMPART** développe et affine ses prestations aux associations membres : recrutement des bénévoles, stages de formation, animation des sites, rencontres et colloques, relations internationales.

En 1979, alors qu'elle s'apprête à accueillir son centième membre, **REMPART** adopte une charte, puis des "textes d'orientations générales" qui définissent l'esprit dans lequel les associations membres se doivent d'inscrire leur action, vis-à-vis du patrimoine et des bénévoles.

Au début des années 1980, l'Union **REMPART** accompagne la politique de décentralisation et officialise, en 1981, les correspondants régionaux.

La même année, les premiers emplois permanents sont créés dans les associations.

L'action de **REMPART** est de mieux en mieux perçue par les autorités et, le 15 juillet 1982, l'Union est reconnue d'utilité publique.

Afin de s'adresser au public, **REMPART** prend des initiatives en matière d'éducation et d'animation culturelle.

La création, en 1983, de la collection "Patrimoine vivant" vise à encourager, de manière pédagogique et attractive, la découverte du patrimoine.

De même, en 1984, est fondée l'association des Amis de **REMPART** dont le but est de soutenir l'action de l'Union, à travers notamment la visite de sites gérés par des associations membres.

A partir de 1985, l'Union **REMPART** est confirmée dans son rôle d'interlocuteur écouté des pouvoirs publics.

Elle participe ainsi à de nombreuses commissions de concertation tant au niveau national qu'international.

Deux ans plus tard, c'est à **REMPART** que le ministère de la Culture confie l'exclusivité de la gestion du logotype "Monument historique".

Tout au long des années 1980-1990, les associations REMPART, de mieux en mieux insérées dans le tissu socio-éducatif local, s'impliquent dans des opérations en faveur de populations spécifiques : jeunes (campus du patrimoine, classes de patrimoine), objecteurs de conscience, publics défavorisés (accueil de TUC, CES sur les chantiers), handicapés, etc.

En 1991, dix ans après la création des correspondants régionaux, l'Union formalise ses liens avec les unions régionales REMPART qui se sont constituées au fil des ans.

Par ailleurs, les nouveaux statuts de l'Union permettent à des associations qui n'organisent pas de chantiers de bénévoles d'adhérer comme membres associés.

Aujourd'hui, par le nombre de sites pris en charge et l'étendue de son champ d'intervention, l'Union REMPART est le premier mouvement national oeuvrant, de façon concrète et organisée, pour la sauvegarde du patrimoine.

Son influence dépasse désormais les frontières, et les liens noués avec d'autres pays constituent l'embryon d'un vaste mouvement international.

L'Union REMPART est libre de toutes attaches politiques, philosophiques et confessionnelles.

Elle agit en toute indépendance à l'égard des pouvoirs, ce qui ne l'empêche pas de collaborer étroitement avec les différents services de l'État et les collectivités territoriales. Composante dynamique du mouvement associatif, elle apporte une contribution active à différents regroupements associatifs : Cotravaux (Coordination pour le travail volontaire des jeunes), CNAJEP (Comité national des associations de jeunesse et d'éducation populaire), FNASSEM (Fédération nationale des associations de sauvegarde de sites et ensembles monumentaux), Forum européen des associations pour le patrimoine.

La Fédération SMBS REMPART Bourgogne Franche-Comté

Dans les années 70, les premiers chantiers de bénévoles démarrent en Saône-et-Loire, sous l'emblème de R.E.M.P.A.R.T. : Prieuré du Puley, Eglise de Saint-Martin-de-Laives, Prieuré de Saint-Hyppolite à Bonnay, Eglise de Saint-Vérand.

En 1977, les associations locales se regroupent et se fédèrent régionalement :

La fédération S.M.B.S. naît sous le sigle « Sites et Monuments de Bourgogne du Sud », en raison de l'implantation géographique de ses premiers chantiers.

Dans les années 80, de nouveaux chantiers se développent à travers toute la Bourgogne. S.M.B.S. se transforme en « Sauvegarde des Monuments de Bourgogne et de ses Sites ».

En 2000, les associations décident de devenir la structure régionale de l'Union Nationale REMPART et accolent à SMBS « Rempart Bourgogne ».

Actuellement 35 associations actives composent la fédération : 8 en Côte-d'Or, 4 en Yonne, 2 en Nièvre, 1 en Territoire de Belfort, 20 en Saône-et-Loire.

SMBS coordonne ces associations locales qui souhaitent restaurer le patrimoine par des chantiers de bénévoles afin de créer des activités pérennes pour participer au développement et à la promotion d'un territoire, et favoriser ainsi une cohésion sociale autour d'un projet collectif.

Depuis 30 ans, la Fédération a pour mission de :

- Constituer un pôle de médiation avec les différents partenaires,
- Représenter les associations auprès des pouvoirs publics et partenaires privés,
- Aider à la mise en place du projet associatif,
- Conseiller dans l'organisation des travaux,
- Former les animateurs et cadres associatifs,
- Coordonner l'action chantiers,
- Favoriser l'accueil de publics particuliers,
- Réaliser la promotion des activités,
- Animer un réseau.

SOCIETE DE CHASSE " LES CHASSEURS DE CRUZILLE "

Le grand fossé

C'est une année un peu compliquée où nous vivons plus sous le sens de la justice et du droit à exister que dans le calme, la convivialité entre citoyens et les joies de la passion qui nous anime.

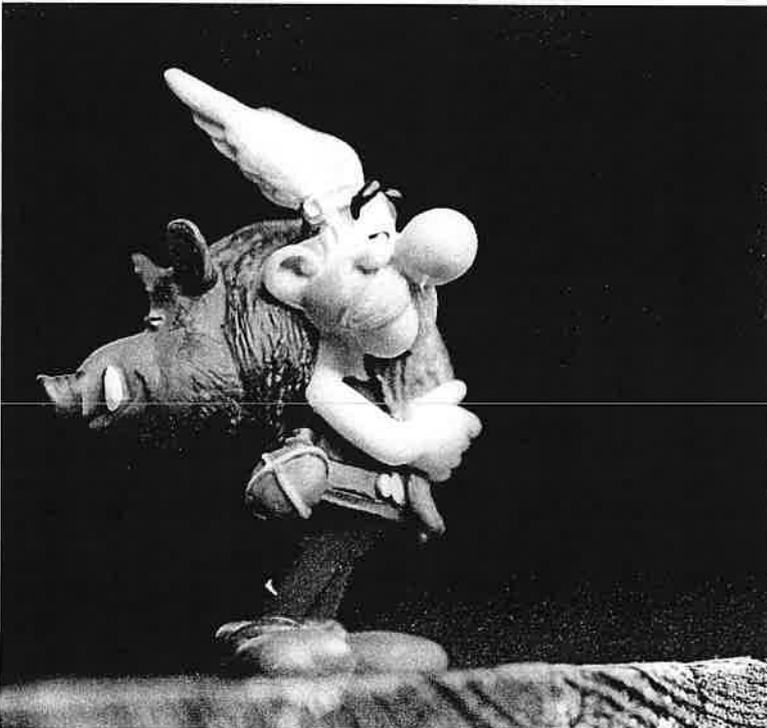
En effet, après trois années passées devant les tribunaux, la Justice nous a donné raison sur divers points et la commune a dû se résoudre à nous attribuer une petite partie des bois communaux, environ 49 hectares contre 180 hectares à la société de chasse Le Réveil des Combes. Ce partage n'a pas été rediscuté avec la municipalité. Il reste toujours inéquitable et n'a pas incité nos « amis » à revenir autour d'une table pour sortir de l'imbroglia actuel.

Nos suggestions pour un partage clair du territoire de chasse n'ayant donc toujours pas été entendues, la pratique de notre passe-temps reste difficile du fait de l'emboîtement de deux territoires chassés tantôt par les uns, tantôt par les autres. Nous en sommes donc réduits à chasser sur un territoire restreint, essentiellement situé sur le hameau de Sagy, mais bien heureusement agrandi cette année des Épines, de la Goulette et du Chanay.

Bien sûr, nous nous efforçons de ne pas répondre aux provocations de certains « chasseurs » du Réveil des Combes: agressions verbales, coups de fusil en l'air pendant nos battues, chasse sur autrui... et nous déplorons ces comportements infantiles et irresponsables de la part de gens qui n'auront finalement eu de cesse depuis trois ans que de nous provoquer.

Nous sommes aussi inquiets car nous aurons dans les mois qui viennent à résoudre une difficulté qui n'est pas des moindres et ne concerne pas que les chasseurs: celui du plan de chasse. Les conséquences du faible nombre d'hectares attribués par la commune nous privent cette saison de l'attribution de bracelets de sangliers entre 50 et 100 kg ! Si le mode de gestion devait être revu l'an prochain (c'est annoncé) pour étendre à tous les animaux le plan de gestion, alors nous pourrions craindre de ne plus obtenir de bracelets de sangliers en 2008 alors que cet animal reste un important nuisible pour toutes les cultures (maïs, vignes, ...).

Nous répétons une nouvelle fois que nous n'attaquons personne en particulier en dehors des cas de provocations cités plus haut, mais que le système d'attribution des territoires communaux a failli, qu'il a aggravé le fossé entre les chasseurs et rendu plus difficile et dangereuse la pratique de la chasse sur notre commune.



Comme l'an passé, nous saluons nos voisins de Lugny et particulièrement ceux de Grevilly avec lesquels nous avons conclu un accord de bon voisinage pour cette saison.

Nous remercions tous les propriétaires qui nous permettent de chasser sur Cruzille et adressons à tous les lecteurs du bulletin municipal nos meilleurs vœux pour l'année 2008.

Nous vous communiquerons ultérieurement la date de notre banquet de chasse où vous serez tous conviés et qui se tiendra au relais d'Ozenay.

Patrice Guillot
Président de l'Association
Les chasseurs de Cruzille

SOCIETE DE CHASSE " LE REVEIL DES COMBES

Une autre année qui se termine et voici déjà 2008

L'année 2007 aura été marquée par une saison de chasse en dent de scie !! Il se voit beaucoup de gibier, chevreuils, lièvres, sangliers, quelques lapins aussi, mais notre prélèvement reste modeste. Tant mieux diront surtout les non chasseurs !!!, il est vrai que le gibier a les moyens de se défendre et c'est là tout notre plaisir de la chasse.

Cette année aura été également très nostalgique, car nous avons perdu deux de nos chasseurs : l'un ne chassait plus depuis quelques années à cause de cette "terrible maladie". Nous tenons à rendre hommage à notre ancien président Rolland Syre qui nous a quittés.... et avec lui, c'est une période de chasse très conviviale qui s'est éteinte et que de souvenirs mémorables chez Valentine quand on avait tué un sanglier.... il y a bien longtemps....

Et puis, nous avons perdu le doyen du Réveil des Combes en la personne de mon père Lucien Breton, il a rejoint son ami Rolland et doivent de là-haut, du moins je l'espère, se raconter les différentes épopées de chasse au Bois de Buis.

Un petit clin d'oeil à tous nos amis chasseurs disparus : Robert Lapalus, Marcel Brillon, Didi Charpy, Robert Martin, Bernard Chevalier et les autres je ne peux malheureusement pas tous les nommer, mais certains les reconnaîtront sur la photo jointe .



Heureusement, une note plus gaie : l'aménagement de notre nouveau bungalow, plus spacieux que l'ancien, très agréable à s'y rencontrer devant l'insert installé.

Je tiens également à remercier les propriétaires qui acceptent notre invitation à notre banquet annuel, ils viennent de plus en plus nombreux et c'est une grande satisfaction pour nous. Nous les remercions bien évidemment de nous renouveler leur confiance en nous louant leurs terrains. J'en profite donc pour leur lancer notre invitation pour le **Samedi 29 Mars 2008**, ainsi qu'à toute les personnes de la commune désirant passer un moment de détente dans la bonne humeur autour de bons plats alléchants .

Je terminerai en vous souhaitant à toutes et à tous, santé, joie et bonheur pour cette nouvelle année 2008 de la part de tous les chasseurs du "Réveil des Combes "

Michel Breton.

LE CLUB DE LA ROCHE SAINTE GENEVIÈVE

Chaque premier jeudi du mois nous nous réunissons au club, la salle communale comme on dit maintenant, mais on l'a appelée si longtemps le club, que c'est bien difficile entre nous de l'appeler autrement !

Nous ne sommes plus guère nombreux, une dizaine de personnes environ, mais c'est toujours l'occasion pour nous de nous retrouver avec un grand plaisir. Nous nous racontons les dernières nouvelles du village, nous jouons, qui au scrabble, qui aux cartes...Ceux qui n'ont pas l'esprit à jouer discutent entre eux. L'après-midi se termine par le goûter arrosé d'un peu de crémant et c'est bien agréable.

Bien sûr chaque année qui passe ne manque pas de nous éprouver par la disparition de certains de nos amis ou compagnons de Cruzille et l'année 2007 n'a pas failli sur ce plan puisque aujourd'hui il nous manque Louissette Alabéatrix, Lucien Breton et Rolland Syre. Mais la solidarité de notre communauté nous aide à accepter ces tristes événements et nous ne manquons pas, chaque mois, de fêter les anniversaires et en particulier les grands événements.



Cette année nous avons donc célébré les 60 ans de mariage de Georges et Simone Guilloux, cela mérite bien un grand coup de chapeau !

Nous aimons bien aussi nous retrouver de temps en temps pour partager un bon repas, cette année notre festin annuel, offert par le club, s'est fait à l'Auberge de Saint Oyen le 19 juin 2007, on dit même que nous aurions un bon coup de fourchette et que certains d'entre nous ne se feraient pas prier pour pousser la chansonnette !

Ce qui nous rassemble tous, ces jeudis après-midi ? Ce n'est pas seulement nos âges, mais c'est sûrement d'abord notre amour commun du village, les souvenirs que nous partageons et l'envie de préserver les liens

si chers qui nous y unissent. On a coutume de dire que les personnes âgées sont la mémoire du pays, est-ce vrai ?

Nous donnons rendez-vous à tous ceux qui veulent nous rencontrer chaque premier jeudi du mois à la salle communale de Cruzille l'après midi.

Enfin, tous les membres du club Sainte Geneviève sont heureux de vous adresser leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2008.

Anne Bonvilain, secrétaire du club

Rolland SYRE

Rolland était né en 1930 d'une famille d'agriculteurs de Chapaize. Il s'est marié en 1953 avec une fille de Cruzille Gabrielle Martin dont les parents étaient également agriculteurs. Le jeune couple est venu s'installer à Cruzille dans la maison de Sagy achetée à Mademoiselle Girardin, ils ont repris en même temps ses vignes dont le vigneron était Monsieur Crotet. Rolland est entré à la cave coopérative de Lugny en tant que coopérateur, vers la fin des années 50. Progressivement il a monté son entreprise agricole, puis fait l'élevage des vaches laitières. Son neveu ayant repris l'exploitation des vignes, Rolland a mené son entreprise agricole, moissons, labours etc. jusque en 1990 où il a pris sa retraite. Conseiller municipal à partir de 1983, il a été ensuite adjoint de 1985 à 1995.

Depuis quatre ans il était éprouvé par plusieurs maladies. Il est décédé le 4 juin 2007 et a été enterré à Cruzille.

"Louisette" – Louise Routier était née en 1914 à Rouen.

Orpheline de ses deux parents dès son jeune âge, elle a été élevée par ses grand-parents. Elle exerça la profession d'agent des Ponts et Chaussées. Au cours d'un voyage en Algérie, elle rencontre celui qui deviendra son mari le 12 mai 1945 : l'adjudant de gendarmerie Marcel Alabéatrix, veuf et père de trois enfants. Plus tard, elle l'aidera dans le travail quotidien de garde forestier en Normandie, tour à tour secrétaire ou cuisinière pour les repas de chasseurs.

À la retraite de Marcel elle accepta de quitter sa région natale pour venir s'installer à Cruzille où ils avaient restauré une petite maison familiale.



Très vite, elle s'adapta à sa nouvelle vie et se fit beaucoup d'amis : elle s'investit dans le club de La Roche Sainte Geneviève où elle se montra active et dynamique. Elle donna de son temps en visitant les malades.

Son mari décéda en juin 97; quelques années plus tard, elle se rapprocha de sa petite fille Simone dans le Midi où elle vécut paisiblement et entourée d'affection.

Tous ses amis de Cruzille – qui ne l'avaient pas oubliée – l'accompagnèrent au cimetière communal en mars 2006.

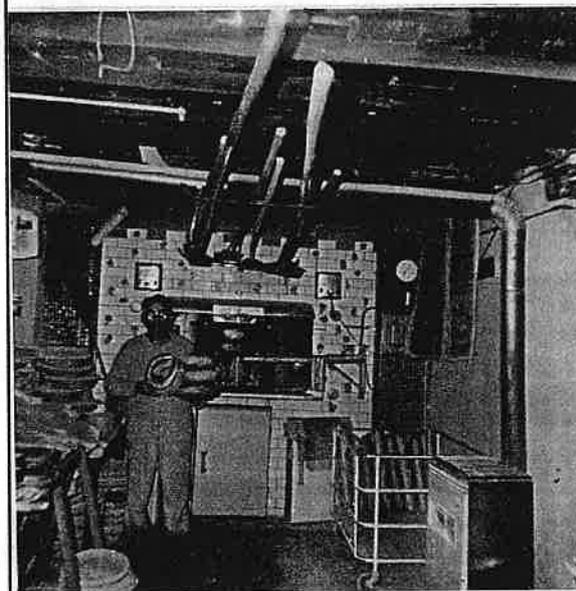


Lucien Breton était né en 1921 à Authumes, village de Bresse où il passa son enfance. Devenu ouvrier boulanger à Allerey, il rencontra Marthe Lebrun qu'il épousa en 1941.

Le premier enfant du couple, Jean, naît en 1943 alors qu'il est incorporé aux Chantiers de Jeunesse près d'Hauteville dans l'Ain.

Il exerce ensuite divers métiers : maçon à Devrouze, bûcheron à Authumes où Marie-Reine naît en 1948, puis boulanger à Beaufort où la famille s'agrandit avec l'arrivée d'André puis de Michel.

En 1965, le hasard le conduit dans notre commune où il reprend la boulangerie Guillemaud à Sagy qui devient rapidement une entreprise artisanale de grande ampleur. Toute la famille y participe, au four, au magasin, en tournée... La boulangerie Breton fournit pain et viennoiseries à une vingtaine de villages à la ronde. Le magasin est un lieu convivial de rencontres, d'information locale équipé du téléphone public qui vend aussi bonbons, conserves... et distribue les journaux gratuits.



Toujours d'humeur égale, Lucien aimait converser avec ses clients. C'était un homme passionné : passion pour son métier qu'il exerça jusqu'à 74 ans ; passion pour la nature en général - la chasse et la pêche plus particulièrement. Sociétaire du Réveil des Combes, il aimait traquer le sanglier et fut à l'initiative d'un très novateur élevage de lièvres.

Souffrant de troubles de la vision, il appréciait la compagnie de ses chiens Saint Hubert et Setters Gordon qu'il promenait chaque jour.

LE SOUVENIR FRANÇAIS

Le Comité Cantonal de LUGNY - dont le siège est à Azé - compte actuellement 84 adhérents dont 3 enfants. Il enregistre donc un nombre important de nouveaux adhérents depuis 2005 (43) ce qui est un encouragement significatif et qui prouve une prise de conscience de nombreuses personnes du canton envers notre mission.

Chaque année, le Souvenir Français a, entre autre, pour mission de rénover, nettoyer et fleurir les sépultures des soldats morts pour la France, connus ou inconnus.

Dans notre canton, ce sont 19 sépultures à entretenir chaque veille de la Toussaint :

- 10 à Azé dont 9 pour le carré militaire - 1 à Clessé
- 1 à Lugny - 1 à Montbellet
- 1 à St Gengoux de Scissé - 5 à Viré

Les quêtes organisées pour la Toussaint aux portes des cimetières d'Azé et maintenant depuis 3 ans à Lugny contribuent à alimenter les fonds nécessaires aux divers travaux d'entretien et de fleurissement. Que les généreux donateurs en soient remerciés !

Remerciements également aux communes du canton qui nous aident financièrement et nous soutiennent dans nos actions.

Très prochainement doit démarrer la rénovation du monument aux morts cantonal de Lugny (guerre de 1870/1871), qui représente une grosse opération financière possible grâce à la participation du Souvenir Français cantonal, départemental et national, à hauteur de 50 % du coût total, le reste étant financé par les communes du canton.

Cette année 2007, 2 municipalités de notre canton (Azé et Montbellet) ont participé à l'opération nationale « Flamme de la Mémoire » symbole du souvenir, en hommage aux soldats de la Grande Guerre 14/18, événement réalisé en partenariat avec le Souvenir Français. 20 bougies ont été déposées aux monuments aux morts dans chacune de ces communes par les enfants des écoles lors de la cérémonie du 11 Novembre, en souvenir de tous nos aïeux qui ont sacrifié leur présent pour notre avenir.

Le Souvenir Français se doit d'être le garant de la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France pour défendre le droit et la liberté, et transmettre l'héritage aux générations successives.

Le Souvenir Français n'est pas une association d'anciens combattants, mais il s'agit d'une œuvre inspiratrice d'énergie morale et de solidarité, en dehors de toute préoccupation politique ou confessionnelle, ouverte à tous, femmes et hommes, jeunes et moins jeunes.

Le Comité Cantonal espère une mobilisation encore plus forte et vous invite à venir le rejoindre.

Le Président Marcel ROCHER tel 03 85 33 31 02



AU FIL DES ANS

Notre association, issue de la charte intercommunale du SIVOM de Lugny, propose depuis 1999 de nombreuses activités et sorties **ouvertes à tous** afin de favoriser les rencontres intercommunales et inter-générationnelles sur les 18 communes du SIVOM. Voici notre programme pour la saison 2007/2008.

Les renseignements et inscriptions sont à demander auprès de nos responsables d'activités.

YOGA au DOJO à LUGNY - sur 3 trimestres

2 cours le vendredi matin de 8 h 45 à 9 h 45 et de 9 h 45 à 10 h 45

Contact : Marie-Jeanne Couturier – tél. 03 85 33 28 60 - (cours d'essai : 1^{er} cours)

DANSE de SALON à la salle communale de Viré

Jeudi soir de 20 h 30 à 22 h sur 2 trimestres d'octobre à mars 2008

Inscriptions sur place à partir du Jeudi 27 septembre 2007

Contact : Pierre Comte – tél. 03 85 33 23 99

AQUAGYM à Mâcon

Dans la limite des places disponibles à la piscine

Contact : Françoise Mirallès - tél. 03 85 36 92 02

Atelier CARTON'ART

Salle du Préau Mairie de Lugny
Mardi et mercredi de 14h30 à 17h30
Contact : Sylvie Coffigny
tél. 03.85.33.02.89

INITIATION à L'INFORMATIQUE à Péronne

En raison des travaux,
pas de salle disponible cette année.
Les cours sont reportés à l'an prochain.

SORTIES PROGRAMMEES :

- **Chœur & ballet de l'ex Armée Rouge** – lundi 26 /11/ 2007 à 14h30 à MACON.
contact : Mme Ducroux (tél. 03 85 36 92 53) et Mme FIRMERY (tél. 03 85 33 14 26)
- **JOURNEE RECREATIVE à MACON** au Parc des Expositions avec Voyages Michel
- **mi-mars 2008**
- **Sortie Théâtre à Dijon OFFENBACH " La Grande Duchesse de Gerolstein "**
samedi 17 mai 2008 - Départ en car d'Azé, Lugny, Fleurville
Contact : S. Mornand - tél. 03 85 36 94 09
- **THEATRE de la Tête d'Or à Lyon**
- **" Les Chansonniers du Théâtre des 2 Anes "**
mardi 27 mai 2008 - départ en car d'Azé, Lugny, Fleurville -
Contact : Yvonne Charrin – tél. 03 85 33 17 25

Nous introduisons le dossier du bulletin municipal de janvier 2007 avec une chanson populaire ayant trait aux pompiers. Le dossier de ce présent bulletin a choisi pour fil rouge notre Marianne nationale dont il semble bien qu'elle ait été popularisée par une chanson révolutionnaire occitane.

Né de la Révolution Française, affaibli durant l'Empire et la Restauration, épuré sous le régime de Vichy, ce symbole incarnant la République Française a traversé le temps et survécu à cinq républiques, même si la Constitution de 1958 a privilégié le drapeau tricolore comme emblème national.

Clin d'œil à l'Histoire, le premier registre de délibérations, ouvert le 18 décembre 1809, que les archives municipales aient conservé présente un cartouche avec l'aigle surmonté de la couronne impériale.

Nous ne savons pas à quelle date a été acquise la Marianne trônant à la mairie. On découvre dans l'inventaire des mobiliers de la maison commune de Cruzille dressé le 13 août 1843 " un buste en plâtre de sa majesté Louis Philippe premier, roi des Français déposé à la salle d'école". On peut donc supposer qu'elle fut installée lors de la révolution de 1848 mais plus probablement sous la Troisième République.

Symbole de la démocratie locale, même si notre buste n'est pas celui de Laëtitia Casta, ni celui de Catherine Deneuve, Marianne représente la permanence des valeurs républicaines :

" Liberté , Egalité, Fraternité "

Trois mots forts ayant guidé et guidant les démarches du Conseil Municipal que nous avons choisi d'évoquer à travers la succession des maires de Cruzille depuis 1810, la vie et les anecdotes de quelques magistrats municipaux du XX^{ème} siècle.

Le plus ancien dont la mémoire collective ait le souvenir fut Benoît Barraud époux de Marie Barraud (nous avons publié sa photo dans le bulletin municipal n° 19).

Une attention toute particulière a été apportée à la biographie de l'un d'eux dont le nom est resté à jamais gravé dans la mémoire des Cruzillois : Edgard Ponthus qui paya de sa vie son engagement dans la Résistance.

L'histoire des maires et celles des communes étant intimement liées, nous transcrivons quelques faits oubliés voire inconnus de la vie de notre petit village dans ses relations avec les villages voisins à travers des décisions qui vous paraîtront peut-être surannées aujourd'hui.

Vous êtes prêts ? Alors laissez-vous guider pour un bond de quelques deux siècles dans l'histoire cruzilloise...

... sous le regard de Marianne.



Les maires et l'administration de la commune

Le mot *maire* trouve son origine dans le polyptyque d'Irminon, ouvrage de droit d'un abbé de Saint-Germain-des-Prés au IX^{ème} siècle, qui emploie le mot *maior* quand il parle du représentant du domaine : c'est celui qui administre le village pour le compte du seigneur.

L'origine du territoire qu'on nommera plus tard "commune" en tant que tel remonte au XI^{ème} siècle. Puis, au XII^{ème} siècle, le "maire" fait son apparition. En effet, dès lors que la commune était reconnue juridiquement et politiquement, il lui restait à se doter de représentant. Selon l'époque et les lieux, on parlera de *pairs*, d'*échevins* ou de *conseillers*.

Sous l'Ancien Régime, l'édit royal de 1692 supprime les magistrats élus et, dans toutes les villes, sont créés un office de maire et des offices d'assesseurs, en remplacement des syndics choisis par les assemblées d'habitants.

Des édits de 1764 et 1765 tentent de briser ce système arbitraire en proposant un maire choisi par le roi sur proposition de trois candidats. L'administration municipale reste sous le contrôle de l'Intendant Général jusqu'à la Révolution française.

Les communes furent créées lors de la Révolution française, le 14 décembre 1789, afin d'uniformiser le territoire français, divisé jusque là en paroisses, villes ou villages (en même temps que la création des départements, des districts [les arrondissements datent de 1800] et des cantons). Les communes reprennent le territoire et la population des paroisses qu'elles se-
condent (rôle temporel).

Le terme de « commune », au sens de l'administration territoriale contemporaine, est imposé par le décret de la Convention nationale du 10 brumaire an II (31 octobre 1793) : « La Convention nationale, sur la proposition d'un membre, décrète que toutes les dénominations de ville, bourg ou village sont supprimées et que celle de commune leur est substituée ».

De 1789 à 1799 : sous la Révolution française, la Première République et le Directoire, les membres du conseil municipal étaient élus au suffrage censitaire : les agents municipaux (maires) sont élus au suffrage direct pour 2 ans et rééligibles, par les citoyens actifs de la commune, contribuables payant une contribution au moins égale à 3 journées de travail dans la commune. Les élus doivent payer un impôt au moins équivalent à dix journées de travail.

La constitution instaurée le 22 août 1795 (5 fructidor de l'an III), met en place les municipalités cantonales. Chaque commune élit dorénavant un agent municipal qui participera à la municipalité cantonale. L'agent municipal passe sous l'autorité des "présidents des municipalités cantonales".

De 1799 à 1848, sous le Consulat, le Premier Empire, la Restauration et la Monarchie de juillet : la constitution du 22 frimaire an VIII (13 décembre 1799) revient sur l'élection du maire, les maires sont nommés par le préfet pour les communes de moins de 5 000 habitants, par le Premier Consul pour les autres.

Avec la loi municipale du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800), l'appellation de maire revient, il remplace celui d'agent municipal.

A compter du 2 pluviôse an IX (22 janvier 1801) le maire est chargé seul de l'administration de la commune et les conseillers ne seront consultés que lorsqu'il le jugera utile. Ce pouvoir absolu du maire sera exercé jusqu'en 1867.



Sous le regard de Marianne...

<i>1er Empire</i>	MAIRE	ADJOINT	serment
6 avril 1814	Claude CANOT	Jean MULCEY	Serment d'obéissance aux constitutions de l'Empire et fidélité à l'Empereur
<i>Restauration</i>		13 juin 1815	
	Benoît MOINDROT		
2 juin 1816			
29 juillet 1830	Jean MULCEY	Benoît BOISSAUD	Serment de fidélité et obéissance à Sa Majesté Louis dix-huit et aux lois de l'état
28 août 1830			
<i>Monarchie de</i>	Claude CANOT	Benoît BOISSAUD	" Je jure fidélité au Roi des français , obéissance à La Charte constitutionnelle et aux lois du Royaume"
		22 septembre 1830	
28 septembre 1831		Claude JEANDET fils	
<i>Juillet</i>	Claude MARECHAL fils	Benoît BARRAUD	
		24 octobre 1831	
		Jacques TABOULET	
25 juillet 1837			
	Claude CANOT	Claude JEANDET	
13 août 1843			
	Claude JEANDET	Jacques TABOULET	
24 février 1848	22 août 1848		
<i>Seconde République</i>	Les maires sont élus par le conseil municipal pour les communes de moins de 6 000 habitants. Les maires des chefs-lieux d'arrondissement, de département et les villes de 10 000 habitants et plus, continueront d'être nommés par le préfet.		
	Sur le registre de Cruzille après l'entête " République Française Liberté Egalité Fraternité" on procède à l'installation des citoyens conseillers puis à l'élection du Maire et de l'Adjoint.		
2 décembre 1851	Claude CANOT	Mathieu GILLET	
2 mai 1852			



<i>Second Empire</i>	Les maires sont nommés par le préfet, pour les communes de moins de 3 000 habitants et pour 5 ans à partir de 1855.			
	2 mai 1852			
	Claude CANOT	Claude Louis LACOUR	Je jure obéissance à la constitution et fi- délité au Président	
	27 février 1853			
	Claude CANOT	Claude Louis LACOUR	Je jure obéissance à la Constitution et fidélité à l'Empereur	
	18 juin 1855			
	Dominique PORCHER	GILLET		
		26 décembre 1858		
	Claude BOISSAUD			
	25 août 1861			
	Pierre Paul BARRIARD	Antoine BOUILLOUD		
	3 septembre 1865			
Jacques TABOULET	Claude BOISSAUD			
10 mai 1870				
Claude BOISSAUD faisant fonction				
4 septembre 1870				

De 1871 à aujourd'hui

Les maires sont élus par le conseil municipal tous les 6 ans. Pour les chefs-lieux et les villes de plus de 20 000 habitants, le maire reste nommé par le préfet.

Ce n'est que le 28 mars 1882, qu'une loi sur l'organisation municipale (qui nous régit encore) est votée, et qui édicte le principe de l'élection du maire par le conseil municipal, quelle que soit l'importance de la commune.

A Paris, le maire n'est élu qu'à partir de 1977.



Sous le regard de Marianne...

	MAIRE	ADJOINT
	7 mai 1871	
	Claude Benoît BOISSAUD Géomètre, 64 ans	Claude Benoît BOISSAUD des Tilleuls Propriétaire, 61 ans
	2 février 1873	
	Claude Benoît BOISSAUD des Tilleuls	Claude MOINDROT
	27 mai 1877	
	Claude CANOT (*)	Philibert RENARD
		16 janvier 1887
	20 mai 1888	
	Prosper BOISSAUD	François BARRAUD
	24 juin 1888	
	François BARRAUD	Prosper BOISSAUD
		15 mai 1892
	17 mai 1908	
	Benoît BARRAUD LIBET	THURISSET MORANDAT
	17 mai 1925	
	Claude BLETTERY	Claude BAUDET
	19 mai 1929	
	Edgard PONTIUS	Claude BAUDET jusqu'en septembre 1943
		13 décembre 1944
	10 juin 1940	
	<i>Etat français</i>	
	2 novembre 1945	
		Henri BAJARD

(*) On trouve le patronyme Claude Canot à plusieurs reprises depuis 1809.

On ne peut dire combien ont été maire et s'ils sont de la même famille.

Celui-ci a 47 ans en 1877. Le premier nommé, le 9 avril 1810 est dit " le jeune"...



MAIRE	1^{er} ADJOINT	2^{ème} ADJOINT
4 août 1946		
Henri BAJARD	Raymond CHAMBARD	Pierre CHAMPLIAUD
	10 mai 1953	
	Emile GUILLEMAUD	Gabriel CHAMBARD
	15 mars 1959	
	Gabriel CHAMBARD	Emile GUILLEMAUD
	19 mars 1965	
	Gabriel CHAMBARD	-
	26 mars 1971	
Pierre CLAUDEL	-	
8 juillet 1976		
Pierre CLAUDEL	Léon GIRARD	-
	26 mars 1977	
	Albert CHEVENET	René BOURGEOIS
	19 mars 1983	
Albert CHEVENET	Jeanne GIRARD	
20 décembre 1985		
Albert CHEVENET	Pierre RATTEZ	Rolland SYRE
24 mars 1989		
Michel BALDASSINI	Gérard CHAMBARD	Rolland SYRE
	11 juin 1995	
	François DEDIENNE	Pierre RATTEZ
	11 mars 2001	
François DEDIENNE	Pierre RATTEZ 3 ^{ème} adj. : Alain GUILLOUX	

Record

Henri Bajard détient le record de réélections successives sur 30 années. Le record français serait détenu par Louis Philipon (Juvigny, Aisne), maire ayant eu le plus long mandat (autour de 69 ans) et ayant été en fonctions à l'âge le plus avancé (100 ans ou plus ?).



Sous le regard de Marianne...

A la lecture des registres

Relevé à la date du 15 octobre 1852 :

Le Conseil Municipal,

Considérant que Monsieur le Prince Louis Napoléon Président de la République française, élu par plus de 7,000,000 de suffrages a rendu les services les plus éminents à la Nation française par son acte du 2 décembre, et que depuis il n'a cessé de prouver à la nation entière qu'il était digne d'être le successeur de son illustre oncle Napoléon le Grand.

Considérant que l'odieux attentat de Marseille contre la vie du Sauveur de la France, est une indignité, que le noble cœur d'un bon français doit toujours avoir présent à sa mémoire de faire des vœux pour que la providence conserve des jours si précieux pour lui et son peuple.

Considérant qu'un acte pareil ne peut que soulever l'indignation et la réprobation contre tout fauteur d'anarchie et augmenter le dévouement et la Reconnaissance de tous les gens d'ordre pour le Noble Louis Napoléon.

Considérant que le pouvoir déposé d'une manière régulière et définitive entre les mains du chef d'une Grande Nation, est le seul moyen pour empêcher les désordres funestes de l'anarchie, que la stabilité et l'unité du Gouvernement sont seules capables de ramener la confiance publique, nécessaire au commerce et de faire fleurir toute espèce d'industrie.

Délibérant : est d'avis d'émettre comme de fait, il émet à l'unanimité le vœu que Le Prince Louis Napoléon Président de la République française soit proclamé le plus tôt possible Empereur des français et que la couronne Impériale et héréditaire soit déposée sur la tête du Grand Louis Napoléon Bonaparte sous le titre de Napoléon III.

Vive l'Empereur

Renard Etienne père - Libet Jeandet Benoit - Marcellat Pierre - Porcher Dominique - Ducloux François - Boissaud Claude - Taboulet Jacques - Gillet Mathieu - Barraud Boissaud Claude - Chambard Joseph - Viviez Pierre - Bouchard Jean Baptiste - Lacour Claude Louis- Canot Claude maire

Relevé à la date du 27 février 1853 :

À sa Majesté Napoléon III Empereur des Français.

Sire,

Le Maire et l'Adjoint de la commune de Cruzille, canton de Lugny, arrondissement de Mâcon, département de Saône et Loire, fidèle organe des habitants de ladite commune à l'occasion de l'heureuse union que vous venez de contracter, nouveau gage de stabilité pour la France ont l'honneur de vous adresser l'hommage de leurs sympathies pour vous et pour l'épouse dont la noble ambition est de partager avec vous l'amour du peuple français.

Le conseil municipal a déclaré avoir déjà fait une adresse.

Vive l'Empereur, Vive l'Impératrice

Lacour Canot



LA GUERRE DE CENT ANS ENTRE BISSY LA MÂCONNAISE ET CRUZILLE LE PROCES DU BOIS DU MONT

Le Bois du Mont est une parcelle de forêt d'environ 4 hectares et demi située au sud-ouest du lieu-dit "la Cabane du Comte" et non limitrophe avec la commune de Bissy la Mâconnaise. Les comptes-rendus du conseil municipal que nous possédons à partir de 1809 relatent sur plus de quarante années les rebondissements d'un procès intenté par Cruzille à Bissy la Mâconnaise revendiquant la propriété de ce bois.

On apprend que la contestation avait commencé dès 1762 et opposait en fait les habitants de Sagy aux habitants de Charcuble. Au départ de l'affaire il semble que les habitants de Charcuble aient saisi le tribunal de Mâcon qui a nommé des experts fonciers, lesquels, alors que « ce bois a toujours été la propriété des habitants de Sagy », l'ont « par méprise, attribué à ceux de Charcuble ».

On se chicane beaucoup entre les deux hameaux par l'intermédiaire des avocats respectifs. Il ne nous a pas été possible de consulter les registres de Bissy afin de confronter les réactions des deux conseils municipaux.

- * 19/02/1820 : nomination de trois avocats jurisconsultes de Mâcon - MM. Saucey, Tondu et Saclier - à qui on remet les titres de propriété et le plan topographique pour assister le maire Jean Mulcey et l'ex maire Claude Canot à la Cour Royale de Dijon.
- * 10/03/1826 : vote de la somme de 250 francs nécessaire pour poursuivre le procès qui doit se tenir le 17 courant. Cette somme est destinée à l'avoué et pour les dépenses des délégués de la commune.
- * 24/11/1828 : la Cour Royale de Dijon a rendu deux jugements les 3 juin et 14 août . Les habitants de Charcuble réclament pour leurs frais 740, 94 francs à ceux de Sagy : il est décidé de vendre les coupes affouagères assignées aux habitants de Sagy pour 1828 et 1829 pour parvenir à la somme réclamée.
- * 8/03/1829 : délibération pour interjeter appel du jugement primitif du tribunal civil de Mâcon du 21 août 1828.
- * 7/05/1829 : la vente de la coupe affouagère de Sagy de 1829 n'a pas suffi pour payer Charcuble (il reste 159,74 francs à régler). Décision de vendre aux enchères les arbres de haute futaie de cette coupe.
- * 16/06/1831 : vote d'une somme de 400 francs pour l'impression d'un nouveau mémoire pour l'instance du Bois du Mont à la Cour Royale de Dijon.
- * 10/12/1831: nomination d'un délégué pour assister M. le maire de Cruzille pour emprunter une somme de 600 francs pour et au nom du hameau de Sagy. Cette somme est destinée à l'impression du mémoire et pour suivre le procès. Elle sera remboursée par les habitants de Sagy par prélèvement sur leur portion d'affouage.
- * 27/09/1835 : état des dépenses faites par le maire Maréchal Claude fils concernant le procès : 992,27 francs.



Sous le regard de Marianne...

- * 12/10/1835 : pourvoi en cassation de l'arrêt de la Cour Royale de Dijon
- * 23/05/1836 : paiement d'une somme de 250 francs pour les frais d'avocat au pourvoi en cassation.
- * 7/08/1836 : paiement d'une nouvelle somme de 250 francs pour les frais de M. Petit de Gatine, avocat au pourvoi en cassation.
- * 11/05/1837 : remboursement de 672 francs à M. le maire pour les frais du procès.
- * 12 /12/1838 : par jugement du tribunal civil de Mâcon, les habitants du hameau de Sagy sont condamnés à payer à ceux du hameau de Charcuble la somme de 5 761,86 francs. Offre leur est faite d'y déduire le prix de la coupe qui s'est vendue en 1835 la somme de 3 069 francs, ainsi ils ne seraient donc plus débiteurs que de 2 692,86 francs.
- * 15/07/1839 : arrêt de la cour de cassation de Dijon qui confirme le premier jugement et condamne les habitants de Sagy à une amende de 185,85 francs.
- * 5/11/1839 : Délibération pour payer une somme d'environ 2 000 francs aux habitants de Charcuble pour restitution et frais d'un procès où ont succombé les habitants de Sagy. Cette somme proviendrait de la vente future de bois en Moine.
- * 20/09/1840 : l'administration forestière a refusé la vente de bois en Moine
- * 28/03/1841 : réponse à une lettre du maire de Bissy du 19/09/1840 concernant la restitution des fruits et frais du bois du mont.
- * 6/08/1841 : les habitants de Charcuble contestent l'estimation de la coupe de 1835, les experts estimant après coup (en 1836...) qu'elle ne valait que 2 500 francs !
- * 24/09/1843 : la commune a perdu un procès contre la famille Chamborre à propos de l'allée des tilleuls. M. Porcher mandataire des héritiers Chamborre et conseiller municipal souhaite être remboursé de ses frais en priorité ; les autres créanciers (Charcuble donc) seraient ensuite réglés en partie...
- * 1/07/1849 : le bois est nommé bois de la Grange du Mont. Les habitants de Charcuble contestent de nouveau les sommes demandées : 6 559,15 francs au lieu de 5 761,86 pour le jugement du 12/12/ 1838, incluant des frais de maîtrise des eaux et forêts de Chalon sur Saône - 2 500 pour l'estimation de 1836 au lieu de 3 069 francs.
- * 5/08/1849 : le conseil - dans le but de faire cesser toute contestation - demande à M. Bouhey avoué de Charcuble de faire connaître article par article le montant des frais pour reconnaître s'il y a erreur soit sur la demande, soit sur leur observation.
- * 10/11/1849 : réponse du préfet au sujet des frais réclamés par les habitants de Charcuble. Etat de frais comprenant 65 articles et se montant à 787, 49 francs pour l'avoué Bouhey à la place des 740,94 demandés par son prédécesseur l'avoué Defranc en 1828.



- * 1/06/1853 : les avocats de Charcuble dressent un nouvel état de frais : restitution des fruits de 1762 à 1808 : 1 500 francs ; de 1808 à 1835 : 2 500 francs ; frais : 2 151 francs soit 6 451 francs. La commune de Cruzille répond : le bois a été vendu 3 069 francs, Sagy a payé en 1845 : 2 692,90 francs, le successeur de M. Defranc a réclamé plus tard 787,49 francs qui ont été réglés en 1849. Total : 6 549,39 francs. Les habitants de Sagy ont donc payé un excédent de 98,89 francs...
- * 10/05/1856 : un nouvel état de frais présenté par le préfet au nom de la commune de Bissy porte le débit de Cruzille à 40 francs plus les frais de 60 francs : 100 francs que Cruzille paie sur les fonds libres.

Les contestations prennent-elles fin avec ce paiement ? En tout cas elles auront duré près d'un siècle et les dépenses occasionnées montrent bien toute la valeur qu'on accordait alors au matériau bois. Aujourd'hui la matrice cadastrale porte la commune de Bissy la Mâconnaise propriétaire de la parcelle de bois F 282 "sur le mont" pour une contenance de 4 ha 43 a 20 ca.

On note aussi qu'elle possède la petite parcelle de bois G 265 à "la roche" (à droite de la route en allant à Fragnes après le Fort d'Ouxy) d'une contenance de 9 a 60. Autre procès perdu ? Donation ?

DU CULTE A L'INSTRUCTION, LES RAPPORTS CRUZILLE - GREVILLY

On note pour les années 1815 et 1816 que la commune de Grevilly est administrée par le maire de Cruzille : *« ce jourd'hui deux juin mil huit seize par devant nous Claude Canot maire des communes de Cruzille et Grevilly... »*

- * 4/06/1840 : le conseil municipal de Grevilly propose que sa commune soit réunie à celle de Cruzille pour l'instruction primaire et vote 35 francs pour l'indemnité de l'instituteur communal de Cruzille. Le conseil municipal de Cruzille *accepte la réunion pour l'instruction publique et réclame 50 francs pour supplément de traitement de l'instituteur communal qui n'acceptera que trois élèves indigents de Grevilly.*
- * 4/07/1844 : réunion du conseil municipal et des plus forts imposés de Cruzille pour examiner s'il convient de réunir la commune de Grevilly à Cruzille. Grevilly qui est déjà réuni à Cruzille pour le culte *devra liquider ses dettes avant la réunion et agir en parfaite communauté sous le rapport de toutes les ressources.*
- * 4/08/1844 : le conseil municipal refuse le vote d'une somme de quarante cinq francs pour dresser un plan de Grevilly et Cruzille pour leur projet de réunion. Motif : *veut bien recevoir Grevilly mais refuse de contribuer à aucun frais, attendu il n'y a pas d'intérêt.* Cette décision met sans doute un coup d'arrêt définitif au projet de réunion des deux communes car il n'en est plus question par la suite.



Sous le regard de Marianne...

- * 16/08/1846 : depuis la délibération de 1840 Grevilly n'a versé que 35 francs annuellement et les enfants sont venus comme d'habitude tout l'hiver excepté l'été où ils sont obligés d'aller aux travaux des champs. Il importe en effet de prendre une décision convenable et définitive à cet égard. Reprise des conditions établies dans la délibération de 1840.
- * 9/04/1854 : fixation du taux de la rétribution scolaire pour l'année 1855 : 1 franc pour les enfants apprenant à lire, 1 franc 50 pour ceux lisant et écrivant et à 2 francs pour les élèves des autres catégories. Le conseil prie instamment l'autorité supérieure de maintenir ce taux, attendu qu'un taux unique éloigne un grand nombre d'enfants de l'école communale ; ce fait a lieu en ce moment. Il arrête le traitement fixe de l'instituteur à la somme de 170 francs pour la portion afférente à la commune réunie à celle de Grevilly.
- * 5/02/1855 : taux identique pour l'instruction primaire en 1856 : le conseil pense que le taux ainsi établi sera profitable aussi bien à l'instituteur qu'à l'instruction des enfants de la commune qui fréquenteraient l'école en plus grand nombre. Ce taux est ramené à 1 franc 50 pour tout le monde en 1857.
- * 3/02/1856 : le conseil considérant qu'il a été fait à l'église paroissiale située à Cruzilles des réparations pour 7 000 francs ; que précédemment un cimetière nouveau avait été établi et avait coûté le prix d'achat et la clôture deux mille deux cents francs ; que ces dépenses ont été supportées en entier par la commune de Cruzilles, bien que les habitants de Grevilly jouissent au même titre que ceux de Cruzilles de ces deux immeubles Délibère qu'il y a lieu de prier Mr le Préfet d'obliger ladite commune de Grevilly à verser, lorsqu'elle aura encaissé le produit de la vente de la coupe (NDLR : de 1858), dans la caisse municipale de Cruzilles une somme en proportion de sa population et de la jouissance des immeubles en question.

Cette délibération a sans doute provoqué la décision du conseil de fabrique (*) :

- * 10/05/1856 : le conseil municipal, vu l'avis du conseil de fabrique de la commune de Cruzilles relatif au projet de réparation de l'église et des murs du cimetière de Grevilly, lequel sans s'opposer aux réparations fait toutefois réserve des droits acquis et futurs.

(*) Le conseil de fabrique ou fabrique, au sein d'une communauté paroissiale, désigne un ensemble de « décideurs » (clercs et laïcs) nommés pour assurer la responsabilité de la collecte et l'administration des fonds et revenus nécessaires à la construction puis l'entretien des édifices religieux et du mobilier de la paroisse : église, chapelle, calvaire, argenterie, luminaires, ornements, etc...

Les membres du « conseil de fabrique » sont donc des administrateurs désignés plus spécifiquement par les termes de marguilliers et de fabriciens.

Les revenus de la fabrique provenaient, c'est ce qui est le plus connu, des quêtes et offrandes. Mais pas seulement : la location des places de bancs dans l'église, par exemple, était aussi un revenu régulier (bien souvent perçu annuellement à date fixe) pour la fabrique.

Le conseil de fabrique comprend alors le curé, le maire et cinq à neuf membres élus.



- * 28/05/1856 : considérant qu'en 1806, époque où les deux communes ont été rassemblées en une seule paroisse, la réunion avec Grevilly a occasionné l'agrandissement de l'église de Cruzille et la construction d'un nouveau cimetière, le conseil délibère *que si le conseil de fabrique concède à la commune de Grevilly l'église en question, il devra exiger une indemnité raisonnable, il ne donne son adhésion à l'avis du conseil de fabrique qu'à cette condition expresse.*
- * 12/08/1857 : ... *une partie des murs de clôture du cimetière est tombée, il y a lieu de les faire rétablir promptement...* Considérant que les morts de la commune de Grevilly sont inhumés dans le cimetière de Cruzilles, par conséquent il en est juste qu'elle contribue à la réparation en question.
- * 5/05/1867 : le conseil municipal... *estime qu'il y a lieu de fixer le contingent de Grevilly pour le loyer du presbytère à la somme de cinquante francs, celui de la maison commune à la somme de cinquante francs, la part à payer pour le chauffage de l'école évalué à la somme de vingt francs par année, ou un peu de bois fabriqué lors de la distribution des affouages de Grevilly.*
- * 25/05/1872 : *le conseil émet le vœu que la commune de Grevilly, admise à envoyer ses enfants à l'école communale de Cruzilles fournisse pour le chauffage de ses élèves une part d'affouage sur leur rôle d'affouage au nom de la commune de Cruzilles. (Les parents de Cruzille fournissent en marchandises et non en argent pour le chauffage).*
- * 17/11/1872 : depuis quelques années la commune de Grevilly annexée à celle de Cruzilles pour l'école n'a payé aucune indemnité pour ses élèves indigents. Il leur est réclamé 60 francs pour 1871 et 1872.
- * 10/11/1878 : le Maire expose aux membres présents que, *quoique réunie à la commune de Cruzilles par arrêté ministériel du 28 mars 1847 pour l'entretien de l'école, la commune de Grevilly ne coopère en aucune façon aux dépenses de chauffage de ses enfants et qu'il est urgent d'aviser au moyen de faire cesser cet état de chose regrettable...* qu'elle soit astreinte à donner chaque année une portion d'affouage suffisante pour le chauffage de ses élèves, *lesquels, vu leur éloignement ont assurément le plus besoin de feu à leur arrivée en classe.*
- * 13/05/1883 : considérant que depuis la gratuité absolue (*), le chauffage est une charge incombant à la commune... *en conséquence décide que la commune de Grevilly aura à fournir la somme de 30 francs pour le chauffage de l'année 1883/84.*

(*) Nommé ministre de l'Instruction publique de 1879 à 1880, Jules Ferry attache son nom aux lois scolaires. Ses premières mesures sont :

- collation des grades universitaires retirée à l'enseignement privé (12/03/1880)
- dispersion des congrégations religieuses non autorisées (29/03/1880)

Président du Conseil du 23 septembre 1880 au 10 novembre 1881, il poursuit la mise en place des lois sur l'enseignement :

- gratuité de l'enseignement primaire (16/06/1881)
- extension aux jeunes filles du bénéfice de l'enseignement secondaire d'État (21/12/1881)

De nouveau ministre de l'Instruction du 31 janvier au 29 juillet 1882, il continue son œuvre scolaire avec la loi relative à l'obligation et à la laïcité de l'enseignement (28/03/1882).



Sous le regard de Marianne...

DES MAIRES DU XX^{ème} SIECLE

Claude BLETTERY de 1925 à 1929

Claude Blettery exerçait le métier de cultivateur dans le Charolais quand il signa un engagement volontaire de cinq ans dans l'armée en remplacement de son frère Simon – conscrit de la classe 1885 – qui avait tiré un " mauvais numéro".

En 1907, son épouse hérita d'une propriété à Cruzille (l'actuelle maison de M. et Mme Dedienne) qu'ils revendirent en 1912 à Claude Chambard charpentier à Cruzille.

Plus tard, retiré à Collonges (sa maison appartient actuellement à M. et Mme Grillot), il fut nommé président du comité d'édification du monument aux morts, inauguré le 15 août 1922 (le discours qu'il prononça alors a été publié dans le bulletin municipal n° 17). Elu conseiller municipal en 1925, ses pairs le choisirent comme Maire.

Voici la description qu'en fit son petit-fils – M. Jean Loisy – dans un carnet qu'il nomma " Farandole" rédigé en 1944 :

« Ma grand'mère maternelle avait été dans sa jeunesse une fort jolie personne, ayant vécu une enfance heureuse auprès de parents aisés... .. A une personne qui eut à sa disposition au cours de sa jeunesse une coiffeuse pour l'arranger, un serviteur pour l'emmener promener dans une petite voiture attelée à un poney quand cela lui plaisait... .. il faut un compagnon idéal. A la beauté et à la douceur de ma grand'mère s'alliaient la force et l'activité de mon grand-père...

.... C'était en compagnie de mon grand-père que je me plaisais le plus. Mon grand-père Loisy , demeurant en ville, ne me recevait que quelques jours pendant mes vacances, car, quittant la ville de Montchanin, avec ses usines, son ciel enfumé, la campagne de Cruzille m'était beaucoup mieux recommandée. J'y passais donc la plus grande partie de mes congés et, la maladie de cœur obligeant mon grand-père Blettery à abandonner tous travaux, il était ainsi avec moi du lever au coucher.



C'était un militaire, un vrai, et ce mot se passe de commentaires. Il avait une carrure imposante, un visage sévère, des yeux noirs surmontés d'épais sourcils, une forte moustache, et une belle prestance. Malgré cet aspect dur et rébarbatif, il était bon vivant et savait s'attirer les sympathies de ceux qui le connaissaient. Sévère mais juste, il était très actif, mais, la maladie gênait son activité. Engagé volontaire, il dut quitter l'armée pour raison de santé et abandonner non sans regret son bel uniforme d'adjudant de dragons qui lui donnait si fière allure dans sa culotte rouge, sa veste à brandebourgs et sous le casque à crinière. Sous-officier, il entra à l'école des Arts et Métiers de Cluny comme surveillant, ce qui fut pour lui une manière de rester militaire puisque les Ecoles Nationales des Arts et Métiers étaient un peu des écoles militaires, dont les surveillants étaient choisis parmi les cadres de l'armée. La grande école, les sonneries du clairon, les élèves en uniformes, c'étaient un peu la caserne et les soldats ! La maladie de cœur qui devait l'emporter amplifiait de jour en jour.



Il quitta l'école, fut nommé Officier d'Académie et se retira à Cruzille.

En ce qui concerne son activité dans ce village, je n'ai qu'à laisser parler Monsieur Ponthus, son successeur à la mairie, quand il lui adressa un dernier adieu, le 29 mai 1934, dans le petit cimetière de Cruzille.

" Mesdames, Messieurs,

La nombreuse affluence qui entoure le cercueil de Claude Blettery, mon prédécesseur comme Maire de Cruzille, témoigne qu'il ne s'agit pas ici seulement d'un deuil local.

La nouvelle de sa mort foudroyante a en effet retenti douloureusement dans la région où il comptait de nombreuses amitiés.

Au début de notre période d'après guerre où le premier geste des communes fut d'interpréter la reconnaissance éternelle des populations à ceux qui ne revinrent pas des champs de bataille, Claude Blettery fut désigné pour la délicate tâche de mener à bien l'érection du monument devant lequel nous nous sommes inclinés, il y a un instant.

A ce premier contact public avec ses concitoyens se dégagèrent les qualités maîtresses d'un dirigeant, compétence, droiture et parfaite loyauté.

Alors qu'aux municipalités s'offraient les problèmes les plus divers, mais aussi importants que le réajustement des finances communales et l'électrification, Claude Blettery fut élu conseiller municipal aux élections de 1925, puis Maire de sa commune.

Pendant son mandat, ces œuvres vitales pour la collectivité furent réalisées et je me dois de déclarer, tout à l'honneur de celui qui n'est plus, que la succession que j'ai recueillie fut l'indication de la voie à suivre.

Cependant, vers la fin de son mandat, mon prédécesseur commença à ressentir les premiers symptômes d'une maladie qui demandait beaucoup de ménagements, puis la cessation de toute activité.

Grace aux soins vigilants et dévoués de son épouse, il put néanmoins prolonger son existence quelques années et jusqu'à son dernier souffle, il permit encore à ceux qui vécurent dans son intimité de pouvoir l'apprécier à sa juste valeur par sa pondération et son affabilité.

Puissent les regrets sincères que Claude Blettery emporte avec lui, adoucir le chagrin de ses enfants pour lesquels il se montra si bon père et apporter une faible consolation à sa bonne épouse, si cruellement frappés dans leur plus chère affection.

Claude Blettery, reposez en paix avec la ferme reconnaissance de vos concitoyens pour vos services rendus.

Adieu ! "



M. et Mme Blettery
devant leur maison
à Collonges

Quand j'écrirai plus loin mes souvenirs sur Cruzille, je reparlerai de celui qui fut pour moi un grand-père aimant et bon, et pour ceux qui l'ont connu et approché, un homme plaisant et juste. »



Edgard Ponthus de 1929 à 1946

Edgard Ponthus est l'un des noms le plus connus parmi nos élus, hélas pour lui puisque c'est son arrestation puis sa déportation en 1944 qui ont fait sa notoriété. Il est fort intéressant de se pencher sur son histoire, en entier, pour découvrir sa personnalité et voir que bien au-delà des deux dramatiques événements qui ont amené sa fin, Edgard avait consacré toute sa vie à des engagements de toutes sortes dont les derniers sont à l'origine de sa disparition.

L'enfance et la jeunesse d'Edgard

Edgard Ponthus est né le 22 août 1900 à Saint Claude (Jura), il était le fils unique de Léon Ponthus, né le 20/11/1868 à Mézériat et de Jeanne Brivet, née le 24/1/1879 à Ciry-le-Noble. Son père Léon était gendarme et Jeanne, sa mère était employée de commerce avant son mariage (après, une femme de gendarme ne pouvait pas travailler...). Les grands parents paternels (parents de Léon) étaient cultivateurs.

Edgard a donc passé son enfance au gré des affectations de son père dans les différentes régions où était nommé. Très jeune vers 10,11 ans peut-être, il entre chez les éclaireurs où il aura vite des responsabilités puisque à 18 ans déjà il aura à commander des plus jeunes.

Son père Léon aura son dernier poste à Saint Laurent-les-Mâcon. A la retraite, avec son épouse, ils vont donc rester sur place pour demeurer près de leur fils.

Joséphine Jacquet, épouse Ponthus, est née le 22 octobre 1899 à Cruzille où elle a passé son enfance. Son père Jean JACQUET, né en 1867 à Martailly était cultivateur comme ses parents et sa mère, Bélonie PITAUD, née en 1872 à Cruzille, était également cultivatrice. La maison sur la place du village (où il y a la plaque) était celle des parents de Bélonie (Jean PITAUD marié à Anne THEVENET en 1893) dans laquelle il y avait une forge (le père était forgeron), d'où la girouette sur le toit de la maison avec une silhouette de forgeron. Joséphine avait une sœur de six ans son aînée, Anna (appelée Alice), née en 1894.



Edgard Ponthus est représentant de commerce en mercerie-bonneterie employé par une entreprise de Mâcon (Maison Ruscon et Choignard) quand il rencontre sa future femme Joséphine Jacquet. Assez curieusement, c'est Monsieur Blettery, de Cruzille, ami des parents d'Edgard, qui les a fait se rencontrer à Mâcon. Edgard avait alors 22 ans et Joséphine 23. Alors qu'ils ne se sont vus que trois fois avant, ils se marient en 1922 et vont aller vivre à Saint-Laurent pendant environ cinq ans.

La vie à Saint Laurent

Après son mariage, le jeune couple vient donc s'installer à Saint Laurent où Edgard vivait jusque là avec ses parents comme voyageur de commerce en mercerie, bonneterie, et là ils prennent un appartement sur les quais de Saône. Le 27 mars 1926, environ quatre ans après leur mariage va naître Edith, leur première fille.

Pendant ces quelques années, Joséphine est très contente d'être en ville, très satisfaite d'avoir quitté la campagne et d'avoir une toute autre vie que celle connue jusque-là à Cruzille. Notamment ils allaient souvent au théâtre, pour les tournées « Baret » par exemple, ce qu'elle aimait beaucoup. On retrouvera plus tard chez Edgard cet amour du spectacle.

Où la famille Ponthus s'installe à Cruzille

Une année après la naissance d'Edith, Joséphine doit revenir à Cruzille pour soigner sa mère Bélonie gravement malade mais qui allait mourir quelques mois après ; ensuite, elle allait rester près de son père Jean, qui était seul et qui deux ans après, allait mourir à son tour.

Edith, malgré son jeune âge à l'époque, entre 1 an et 3 ans, se rappelle sa grand-mère, couchée dans le lit de la grande chambre de la maison de Cruzille, et son grand-père qui la prenait sur ses genoux pour lui raconter des histoires.

Après ces tristes événements, Joséphine serait bien repartie à Mâcon (pour elle, cela aurait été plus facile d'oublier), mais comme Cruzille se trouvait au centre des tournées d'Edgard, le couple y resta.



Edgard ne devait aller à la maison mère qu'une fois par semaine et il s'était bien habitué à la campagne, ils firent donc réparer la maison. Les parents d'Edgard les rejoindraient d'ailleurs un peu plus tard.

Donc Joséphine, malgré tous ses efforts pour quitter la campagne (elle avait refusé plusieurs demandes en mariage au pays), se retrouva à la case départ et malheureusement y resta. (L'avenir nous dira pourquoi c'était malheureux).

Etant originaire de Cruzille, Mr Blettery, celui là même qui avait fait connaître Joséphine à Edgard, y revint à la retraite. C'est là qu'il fut élu maire, le 17 mai 1925 jusqu'en 1929. Il était militaire et connaissait bien Léon, le grand-père Ponthus.

C'est à ce moment là, qu'est née, Colette la deuxième fille d'Edgard et Joséphine, le 17/2/1929 à Cruzille et c'est cette même année qu'Edgard devint maire de la commune, sa candidature ayant été présentée par Monsieur Blettery, maire sortant.



Edgard, Joséphine et Edith

Le 17 mai 1929, Edgard Ponthus était donc élu maire de Cruzille Il était alors le plus jeune maire de France, il avait 29 ans ! Ses mandats se succédèrent jusqu'en 1946. Il avait été réélu en mai 1931 puis en 1937. En 1943, il n'y eut pas d'élection, elles eurent lieu en 1945 et Edgard fut réélu alors qu'il était en déportation et qu'on ignorait s'il en reviendrait. Mais personne ne s'était présenté contre lui.

Suite à l'élection de son époux, en 1929, Joséphine n'était pas très contente, car elle trouvait qu'un maire à la campagne récoltait plus souvent des inconvénients que des satisfactions « Avec les paysans, ce n'est pas toujours facile dira-t-elle. Par exemple, quand il a fallu faire couvrir le toit de l'église, beaucoup de gens étaient contre et ce ne fut pas évident. Edgard s'est alors brouillé avec le charpentier du pays, qui faisait des devis trop chers, et alors il a choisi un charpentier d'un autre village. Il fallait bien tenir le budget, car la commune n'était pas riche. Autre problème, quand il a voulu faire installer l'eau dans les maisons, il lui a fallu se battre. Mais par la suite lorsque l'eau a été installée et qu'il n'y a plus eu besoin de descendre sur la place chercher l'eau à la fontaine, tout le monde était content !

Mais ce qu'il n'a pas réussi à faire c'est l'arrivée de l'eau au cimetière, là, ils n'ont pas voulu céder. Autrement, les habitants étaient très contents d'avoir Edgard comme maire, car il connaissait beaucoup de monde à Mâcon et à la Préfecture. Parfois cela arrangeait bien les choses... »

Donc la vie de la famille Ponthus se poursuit à Cruzille même si Joséphine et ses filles avaient des regrets puisqu'il semble que toutes auraient préféré vivre en ville.

La famille Ponthus, une famille comme les autres

Edith, bien sûr, va aller à l'école du village à six ans et, dans l'année, comme beaucoup elle va savoir lire. À l'époque l'école n'avait qu'une classe avec plusieurs divisions et l'instituteur était Monsieur Lafarge. Il n'y avait pas de filles de son âge seulement une de Sagy avec un an de plus, et Raymonde Chambard avec un an de moins. Mais il y avait trois garçons de son âge, dont le fils de l'instituteur et Gaby Chambard.

Ceux qui passaient le Certificat d'études restaient le soir jusqu'à 18h pour que le maître les fasse travailler. Il se faisait un point d'honneur de n'avoir jamais d'échec et il emmenait lui-même ses élèves, avec son auto, passer les épreuves, à Lugny, au chef-lieu de canton car rares étaient les possesseurs de voitures ! (seulement trois, l'épicier, Monsieur Lafarge, et Edgard Ponthus). A cette époque, le Certificat d'études était très important car c'était souvent le seul diplôme qu'auraient la plupart des gens.

De temps en temps le jeudi, jour sans école, Edgard emmenait ses filles avec lui faire une tournée, ils partaient alors toute la journée et déjeunaient au restaurant. Quelquefois même, il les emmenait faire sa grande tournée jusque dans le Jura et là ils couchaient à l'hôtel. C'était vraiment la fête.



Sous le regard de Marianne...



Edith a de nombreux souvenirs qui l'ont beaucoup marquée, l'alambic par exemple, « la machine à goutte » qui était installée devant sa maison sur la place. C'était au mois de décembre, et à la nuit, tout autour de l'alambic, il y avait des guirlandes d'ampoules électriques, on se serait cru à Noël, c'était magique.

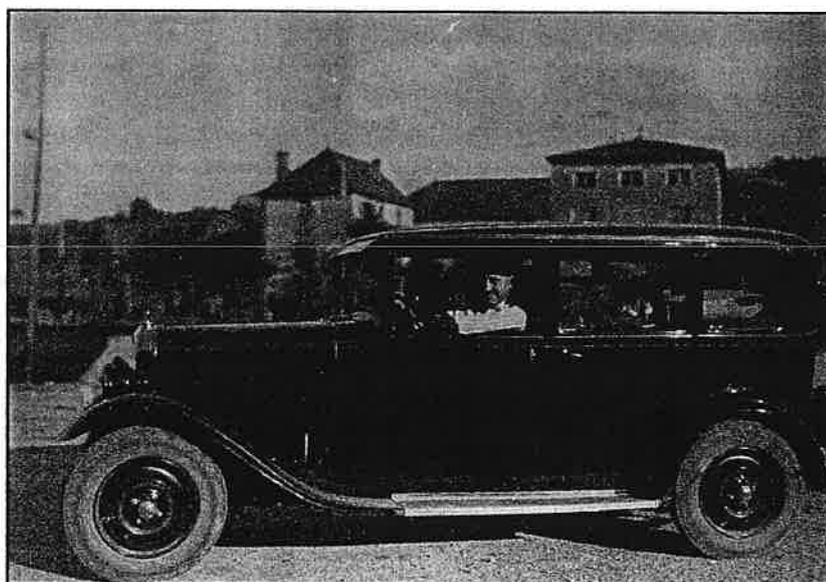
L'été, c'était la batteuse qui s'installait encore devant chez eux ; pour les gosses, cela faisait une distraction. Tous les gens du pays apportaient leur blé et la mère rouspétait ; il fallait fermer fenêtres et volets car la poussière volait partout.

En hiver, dans la cuisine, il y avait une grosse cuisinière qui était allumée de bonne heure le matin, et lorsque les enfants se levaient pour aller à l'école, la pièce était chaude. Le soir, il fallait se déshabiller à la cuisine puis monter les escaliers à toute vitesse pour se glisser dans un lit où maman Ponthus avait mis des briques.

Edith réussit donc son certificat en 1938, elle allait pouvoir continuer ses études à Mâcon.

Où Edgard nous fait son cinéma

C'est Edgard Ponthus qui amena le cinéma à Cruzille. Pour cela il lui fallait d'abord aller une fois par an à Lyon, chez « Pathé », pour choisir les films de la saison. À cette époque c'était du cinéma muet. Pendant les mois d'hiver, le vendredi soir, il allait à Bissy-la-Mâconnaise, avec sa fille, récupérer la caisse de bobines au train qui s'appelait « Le Tacot » et qui venait de Lyon via Mâcon. Le lendemain soir, le Samedi, Edgard installait tout, projecteur et phono, à la salle des Fêtes (ancienne maison Chevenet donc au côté sud de l'actuelle maison Dediene, elle-même ancien café Chevenet), il pourrait ainsi passer des disques avant le commencement du film et entre les changements de bobines, à l'époque, il passait souvent Tino Rossi qui était très en vogue. Après le dîner, les familles le rejoignaient pour voir le film. Edgard proposait même des cartes d'abonnement pour la saison aux gens de Cruzille ! Les bénéfices allaient au « sou des écoles ». Ceux qui habitaient les villages voisins venaient à pied de Sagy, Grevilly, Bissy, Martailly, Fragnes... Tout le monde attendait le samedi soir, c'était la fête.





Lorsque le cinéma parlant est arrivé, il a fallu changer les appareils de projection. Comme c'était très cher, Edgard a eu l'idée de s'associer à une autre commune, Nanton un gros bourg, situé à une vingtaine de km. Le samedi soir, la séance avait donc lieu à Cruzille et puis le dimanche à Nanton. Tous les dimanches matin, il fallait donc porter l'appareil puis retourner le chercher le vendredi soir. Edgard faisait souvent ces trajets en famille et évidemment, toutes ces allées et venues, il les faisait à ses frais et comme lui disait sa femme « Avec toi, nous ne serons jamais riches ».

Edgard organisait aussi, avec l'instituteur, un arbre de Noël pour tous les enfants de l'école. Il fallait aller à Mâcon pour choisir les jouets. Ensuite, le sapin arrivait dans la salle des Fêtes, un sapin haut de plusieurs mètres ! Les femmes se mettaient à la décoration. Le soir de Noël, il y avait une séance de cinéma devant le sapin illuminé ! La séance terminée, la famille et d'autres allaient réveiller « Chez Toinette », le café à côté de la salle des fêtes.

Edgard Ponthus, un éclaireur de toujours

Depuis toujours ou presque, Edgard avait fait partie des Eclaireurs de France, même après son mariage à Mâcon, il appartenait à la troupe Lamartine. Installé à Cruzille, il a continué à s'en occuper et il a organisé de grands camps même après la naissance de ses filles. Bientôt ils partiront en famille encadrer les séjours, Edgard et Joséphine s'occupant de l'intendance et de la popote. Toute la troupe dormait sous de grandes tentes à Ste Maxime, Clermont-Ferrand, le Mont d'Or, Chamonix, Bourg d'Oisans etc.

Les filles étaient petites alors mais c'est sans doute certains de ces voyages qui les amèneront à vouloir habiter la Côte d'Azur plus tard !

Et puis Edgard a arrêté ces camps éclaireurs loin de Cruzille, sans doute parce que cela leur faisait beaucoup de fatigue mais il a continué à organiser chaque année un camp de Pâques à Cruzille. Edgard et Joséphine redevenaient cuisiniers pour l'occasion et accueillaient les éclaireurs arrivant de Mâcon à bicyclettes avec lesquelles, ils pourraient ensuite parcourir la région. Une auto, conduite par les chefs, les suivait pour amener les tentes et tout leur matériel. L'un d'eux était professeur de géographie au lycée Lamartine, il était très proche d'Edgard. Tous montaient leurs tentes dans un pré « En Sarreu ». Le matin, ils descendaient se laver à la fontaine ou au lavoir. La toilette faite, ils s'installaient sur le trottoir devant la maison Ponthus pour prendre le petit-déjeuner.

Tous les repas étaient pris là, quand il pleuvait, ils se mettaient dans le couloir de la maison, assis sur les escaliers. C'étaient des adolescents bien sûr et, une fois, parmi eux, il y avait même eu les deux fils du Préfet, Monsieur Bouët, qui était donc venu les voir parce qu'il connaissait bien Edgard Ponthus. On avait sorti le champagne, parce que un Préfet à Cruzille on ne voyait pas ça tous les jours !



Toujours des veillées gaies et insouciantes

L'hiver la famille jouait à des jeux de société, au Nain jaune très en vogue à ce moment-là dès 20 heures.

Et puis parfois, même au milieu d'une partie, Edgard lançait: « Et si on allait au cinéma à Toumus ? » La joyeuse équipée n'en avait pas pour plus de 5 minutes pour monter dans l'auto, Marthe Chevenet et sa mère Claudine étaient même du voyage.



Sous le regard de Marianne...

Où la famille achète l'épicerie



Léon, le Grand Père Ponthus, est décédé en 1936 à Cruzille. Après son décès, un peu avant la guerre, le couple acheta l'épicerie de Sagy qui était en vente (*actuelle maison de Cécile Bernelin et Christian Ferreira*), la grand-mère Jeanne, qui supportait très mal le décès de son mari, s'y installa. C'était pour elle un bon dérivatif. Joséphine y travaillait avec sa belle mère et Edgard avait quitté la représentation et acheté un camion pour faire des tournées dans les villages du coin. Il partait de bonne heure le matin et rentrait dans l'après-midi. Puis, il rechargeait le camion prêt à partir le lendemain.

Après l'école, les filles descendaient à Sagy pour aider leurs parents. A cette époque, il fallait tout conditionner, puisque tout était en vrac : le riz, le sel, le sucre, le café qu'il fallait faire griller, l'huile à mettre en bouteilles à partir de gros fûts de deux cents litres.

En 1938, après son Certificat d'études, Edith a du partir à l'école à Mâcon pour le cours supérieur. Ce fut une triste année pour elle, elle était dans une pension de famille

puisqu'il n'y avait pas d'internat. Sa famille lui manquait. Edgard l'accompagnait au car chaque lundi matin à Bissy-la-Mâconnaise, et elle rentrait le samedi.

Le début de la guerre

Avec l'arrivée de la guerre, Edith n'a plus pu aller à l'école à Mâcon. Edgard a été mobilisé, en tant que réserviste, pendant deux mois puis renvoyé à Cruzille en affectation spéciale, en tant que maire. Il avait donc évité les deux guerres : trop jeune pour l'une, trop vieux pour l'autre !

Tous les hommes du pays passaient chez Ponthus pour dire au revoir. Certains ne reviendront jamais dont Louis Charreaux de Sagy qui sera tué au tout début de la guerre. D'autres, prisonniers de guerre, ne reviendront que cinq ans plus tard. Au village, c'était l'affolement. Mais tous pensaient partir pour très peu de temps et que l'Allemagne serait vite vaincue. Le lendemain de la déclaration de guerre, le camion d'Edgard a été réquisitionné (alors qu'il n'était même pas fini de payer) à sa grande tristesse. Etrange coïncidence, un homme de Lugny qui était sur le front, verra le pauvre camion toujours gris et encore marqué Ponthus, terminer sous une bombe.

Comme il n'y avait plus d'essence, Edgard a fait installer un gazogène sur sa voiture, une « Celta Quatre », pour continuer à faire ses tournées mais pas très longtemps, jusqu'en juin 1940 seulement, puisque ensuite les Allemands vont occuper la moitié nord de la France, la ligne s'arrêtant à Chalon-sur-Saône en zone occupée, et vont réquisitionner tout. Petit à petit, il n'y aura alors plus grand-chose dans les magasins, le sucre, l'huile, le pain sont rationnés, le café disparaît, remplacé par l'orge grillé. Comme Edith n'allait plus à l'école, Edgard et Joséphine décident de la mettre en apprentissage chez la coiffeuse de Lugny après l'armistice de juin 1940, puisque le métier lui plaisait. Le salon est sur la place, face au Monument aux morts. Edith peut s'y rendre en vélo le matin. A midi, elle déjeune avec la coiffeuse, et le soir elle rentre chez elle. L'apprentissage durera trois ans. Ensuite elle va travailler un peu comme secrétaire et assistante, à Lugny, chez un dentiste qui venait de Lyon une fois par semaine. Colette, sa sœur, passe son certificat d'études en 1941.





Une famille accueillante et généreuse

En été, Edith profitait de la présence de Denise son amie de Lyon qui venait passer deux mois à Cruzille dans une maison ayant appartenu à sa grand-mère. Pendant la guerre, Denise venait même parfois juste pour un week-end, parce que à Lyon, il n'y avait rien à manger, comme dans toutes les grandes villes, tandis qu'à la campagne, on se débrouillait plus facilement, on avait le jardin. Elle repartait évidemment très chargée pour Lyon.

Pendant cette période de zone libre, jusqu'en 1942, des réfugiés arrivaient du Nord ou de l'Est de la France. La famille Ponthus s'étaient liée d'amitié avec une famille de Belgique dont le fils était pilote, parti rejoindre l'Angleterre. Ils sont restés quelque temps à Cruzille, puis sont partis à Lus-La Croix-Haute dans la Drôme pour leur sécurité, sans doute. Les filles, Edith et Colette sont même allées leur rendre visite en train en mai 1943 !

C'est dans cette période que Pétain arriva à Vichy.

Comme Cruzille était en zone non occupée, les « Chantiers de jeunesse » instaurés pour remplacer le service militaire, ont été installés dans des baraquements sur le pré devant le Château. On a vu alors des gars de vingt ans habillés de vert qui créaient un peu de remue-ménage dans la commune.

Toujours le cinéma même pendant la guerre

A cette période, pendant un temps, il y a des séances de cinéma une fois par semaine à Lugny et aussi à Saint-Gengoux de Scissé, où passe souvent le même film. Les jeunes, en manque de distraction, y vont à pied et n'ont pas peur des cinq ou sept km à parcourir...La grand-mère Ponthus, qui ne craint pas la marche à pied, y accompagne même ses petites filles. A Lugny les séances se faisaient à l'Hôtel du Centre, chez Mademoiselle Giroud. Un soir, pour la projection de Premier rendez-vous (1941 de Henri Decoin) avec Danielle Darrieux et Louis Jourdan ; Louis Jourdan, c'était une star à l'époque, était dans la salle en personne parce qu'il faisait les Chantiers de jeunesse au Mont St Romain !



Une famille engagée

Pendant cette période, une pièce de théâtre même a été montée dont la recette allait aux familles des prisonniers de guerre : On purge bébé ; Edith Ponthus en tenait le rôle principal.

En 1943, le camp de Cruzille a été dissout. Entre-temps, la résistance s'organisait. Edgard Ponthus en faisait partie sans que ses filles le sachent. Tout était secret car, même dans le pays, il fallait se méfier : il pouvait y avoir des traîtres. Il écoutait la radio de Londres et sa famille a continué à l'écouter même après sa déportation. Mais il fallait faire attention : même avec les copains, il était préférable de se taire. Souvent, la famille Ponthus allait en visite à Brancion, chez les Vitrier. Bien longtemps après, ils surent que lui était un chef de la résistance. Le soir aussi il y avait beaucoup de réunions, Edith et Colette croyaient que c'était pour le Conseil municipal, elles n'ont compris que longtemps plus tard que leur père ne voulait pas les mettre en danger. Avant son arrestation, se doutait-il de quelque chose lorsqu' il envoyait ses filles coucher en douce dans la maison de Madame Ducloux, à côté d'Auguste Guillemaud qui était le seul à être au courant ?

L'arrestation par la Gestapo

Malheureusement, sur dénonciation, Edgard est arrêté le 23 janvier 1944. Dans la matinée, les hommes de la Gestapo sont arrivés en traction. Ils sont venus directement à la maison Ponthus, ils avaient l'air d'être bien renseignés. Avec eux, ils amenaient un homme qu'ils ont fait asseoir dans la cuisine. La famille d'Edgard saura seulement plus tard que c'était Monsieur Pagenel, responsable du maquis de Cormatin. Ce jour là, à la maison Ponthus, il y avait seulement Joséphine et Colette, Edith étant partie en commission chez Elisa Guillemaud, elle arrivera quelques minutes après. Edgard était en réunion à la mairie, deux SS ont pris Colette avec eux pour aller chercher Edgard. Ils l'ont ramené sur la place, devant chez lui mais ne l'ont pas laisser entrer à l'intérieur. Il a sorti, la clé de la mairie de sa poche et a dit en la donnant à ses filles qu'il n'en aurait plus besoin. Il se doutait bien de ce qui l'attendait, c'était la dernière fois que sa femme et ses filles le voyaient. On l'a fait monter dans la voiture avec Monsieur Pagenel puis ils sont partis pour la prison de Montluc à Lyon où ils ont été interrogés et torturés.



Sous le regard de Marianne...

Ce même jour à la même heure, il y avait eu une rafle à Blanot pour arrêter De Bellecombe, dit Beurivage, chef militaire de l'Armée secrète, le maire Jean Sangoy, les trois frères Commerçon et Jean Jusseau (*dont la fille se mariera plus tard avec Gaby Chambard*). Tous ont été emmenés à Montluc ainsi que d'autres hommes de Cormatin. Aucun n'est revenu. Pagenel dit Danglars, est mort sous la torture, il était architecte à Cormatin et commissaire aux effectifs de l'Armée Secrète pour la Saône-et-Loire. De Bellecombe y succombera aussi, Joseph et Johnny Commerçon seront tirés de leur prison après le débarquement et assassinés près de Neuville-sur-Saône, tous les autres mourront en déportation. Quant à Edgard, on a donc su qu'après avoir été torturé à Montluc il avait été dirigé sur Compiègne. Après quelques jours il a été déporté au camp de concentration de Flossenbürg, camp où il est resté presque jusqu'à la fin. Tous ces hommes avaient été dénoncés par un traître nommé Garcia, qui avait infiltré le maquis (voir encart à fin de l'article).

La famille d'Edgard a reçu une carte de Flossenbürg par la Croix-Rouge, la seule, avec juste quelques mots, les derniers signes. Ils ont gardé l'espoir de le voir revenir. Hélas il est mort au moment de la libération dans un wagon. Les Allemands vidaient les camps devant l'avance des alliés et emmenaient les déportés dans ces trains où beaucoup périrent. Edgard Ponthus a parcouru sur l'ensemble de sa période de déportation plusieurs camps de concentration, (Auschwitz en Pologne, Buchenwald et Flossenbürg en Allemagne et les terribles commandos de travail extérieurs : les montagnes des Sudètes). Il est probablement mort dans un train, peut-être entre Linz et Mauthausen (Autriche). Il avait 45 ans.

Une fois la guerre terminée, ne sachant rien du sort des déportés, tous les jours, sa femme et ses filles ont espéré le voir revenir, jusqu'au jour où, des camarades qui avaient été avec lui (originaires de Tourmus, de Chagny et du Jura) leur dirent l'avoir vu mourir et jeté sur le ballast. Là, elles surent qu'il n'y avait plus d'espoir.

La plaque apposée sur la maison Ponthus sur la place de Cruzille le dit Mort à Pragues, l'Etat civil mentionne la localité de Romsberg (Sudavie tchèque)

Bien des années plus tard, sa fille Edith, lorsqu'elle en a trouvé le courage, avec son époux, René, est partie visiter le camp de Flossenbürg près de la frontière tchèque.

Ainsi, Cruzille va donc se retrouver sans maire. La Préfecture va lui nommer un « délégué spécial » choisi par les autorités de Vichy pour ses opinions nettement plus favorables à l'occupant. (*Voir ci-après extraits comptes-rendus du conseil municipal*)

Une famille qui se reconstruit

Après la guerre et la mort d'Edgard Ponthus, les femmes restaient donc seules, son épouse Joséphine Ponthus, ses deux filles, Edith dix-neuf ans et Colette seize ans, et sa mère Jeanne Ponthus. Joséphine va continuer à faire marcher l'épicerie de Sagy avec sa plus jeune fille (Colette) et sa belle-mère. Edith, quant à elle, va partir travailler à la Préfecture de Mâcon le 1er août 1945. Elle vit alors dans une pension de famille où elle est restée jusqu'à l'arrivée de sa mère et sa sœur. Comme il leur était impossible de vivre avec les seuls revenus du petit négoce en ces temps de pénurie, Joséphine va se décider à partir travailler à Mâcon dans un magasin de sport (rue Sigorgne) et les trois femmes vont habiter l'appartement au dessus du magasin. Colette, elle, sera vendeuse dans un magasin de vaisselle. Le patron du magasin de sport était un résistant qui avait connu Edgard Ponthus et avait été un certain temps à Cruzille pendant le maquis, c'est ce qui avait permis à Joséphine d'obtenir ce travail et cet appartement. Ce fut une solution provisoire. Comme elle était veuve de guerre, elle put rentrer à l'Ecole Normale dans les cuisines. C'était dur pour elle, elle n'avait pas eu l'habitude d'avoir des chefs. Par la suite, elle eut une place à l'Infirmierie où elle faisait office d'infirmière lingère. Comme elle savait coudre, cela lui convenait bien.

Mais la mort de son mari avait bien éprouvée Joséphine. Nous sommes en 1946, elle n'a alors que 45 ans, elle ne reconstruira pas sa vie avec un autre homme.

Joséphine Ponthus est décédée en 1988 à l'âge de 89 ans et elle est enterrée à Cruzille.

Sa belle-mère Jeanne BRIVET ép. PONTTHUS continuera encore à tenir l'épicerie de Sagy après le départ de Joséphine et ses filles. Elle décèdera à Cruzille en 1949.



Les filles adultes d'Edgard et Joséphine, et les petits enfants

Edith Ponthus épouse René Mottard (né à Chalon / Saône), le 19/4/1947, qu'elle avait rencontré dans le pension de famille où elle vivait à Mâcon avant l'arrivée de sa mère. Il rentrait de déportation (Dachau). Il a été employé à la Sécurité sociale quelques temps avant de tomber malade, de la poliomyélite des suites de sa déportation, ce qui le laissera paralysé toute sa vie. Ils auront un fils unique, Patrick, qui naîtra en 1951. Edith et René iront s'installer à Nice en août 1963. René, est décédé le 15 juillet 1997 à Nice et ses cendres ont été dispersées à Cruzille sur le Sarreu, lieu où il aimait se promener. Edith est encore en vie et passe de temps en temps à Cruzille. Patrick Mottard a fait des études de Droit. Il enseigne le droit public à l'Université de Nice Sophia Antipolis. Il est marié à Dominique Boy-Mottard. Tous deux sont également, Conseiller généraux des Alpes-Maritimes (Nice 5 et Nice 7), Patrick est le chef de l'opposition municipale à Nice.

Colette Ponthus épouse Roland Petrucelli, en 1949, il est préparateur en pharmacie. Tout le monde vit alors à Mâcon. Puis en 1957 ils iront s'installer à Cannes (06) Christine est leur fille unique. Par la suite, ils la rejoindront alors qu'elle est installée à Manosque. Christine est professeur d'Anglais. Elle s'est mariée à Cruzille en 1978 (mairie) à Bernard Erhwein, ingénieur agronome, ils ont deux filles, Cécile et Séverine et vivent à Manosque. Colette est décédée en juillet 2006 à Manosque.

Par la suite la maison Ponthus a été vendue par Colette et Edith, mais Patrick vient passer régulièrement, chaque année quelques jours autour du 14 juillet dans la région avec sa femme. Il en va de même de sa mère.

Quelques témoignages de personnes vivant à Cruzille

Quelques cruzillois qui ont connu la famille Ponthus, résident encore à Cruzille.

Danielle Guillemaud, Madame Baudras aujourd'hui, très jeune alors, puisque née en 1941, se rappelle que c'était Madame Ponthus qui la gardait quand sa mère partait à la vigne, pour elle c'étaient « Maman Fine » et « Papa thus ».

Yvette Auligné, Madame Charles aujourd'hui, a été la camarade d'école d'Edith et de Colette (cf. photo Bulletin municipal n°12 de janvier 1997), elle a beaucoup de souvenirs de cette époque, elle raconte :

« Ma mère, Fanny Auligné, veuve Bégon, faisait le ménage pour vivre, chez Ponthus, chez les Grands parents Ponthus, chez la châtelaine, madame Aumonier, elle faisait aussi la lessive au café Chevenet. J'ai été à l'école avec les filles Ponthus et j'ai fait ma communion avec elles. Je suis toujours restée en contact avec Edith et Colette. Je me rappelle bien les canards de la famille d'Edith sur la serve (près de la fontaine et du grand lavoir donc). Oh ! De nos jours on n'imaginerait plus ça, des canards qui courent sur la place ! Souvent, madame Ponthus s'asseyait sur une chaise devant sa porte et elle faisait sa couture. Les grands parents Ponthus habitaient dans la maison où habite Ludovic Guillot aujourd'hui.

Monsieur Ponthus il faisait souvent le cinéma dans la salle de bal du café Chevenet, il y avait des bancs, c'était tout le temps plein, on voyait d'abord les informations, et puis le documentaire et enfin le film. Et puis il y avait les fêtes de Noël, avec un sapin qui allait jusqu'au plafond ! Il était tellement gentil, Monsieur Ponthus !

Il faisait les tournées avec son camion et il y avait alors 3 épicerie à Cruzille, l'épicerie Guillemaud, celle de la Mère Guignard (à coté de chez Gérard Chambard) et l'épicerie de Sagy, tenue par Madame Ponthus, on allait y acheter des bonbons. A l'époque l'entrée, c'était du côté de la route. Et puis il y avait aussi les scouts qui se mettaient « En Sarreu » et qui faisaient de grands feux de camp.

Monsieur Ponthus était bien ami avec Monsieur Blettery qui habitait avec sa femme Marie, la maison où habite Sylvie Leger maintenant. Ils étaient venus passer leur retraite à Cruzille.

Pendant que Monsieur Ponthus était maire c'est l'instituteur Monsieur Lafarge qui était le secrétaire de mairie, ensuite, après que Monsieur Ponthus ait été arrêté, c'est Léon Poncet qui a été nommé maire par la Préfecture, il habitait sur le haut de Collonge, je crois, et c'est Mathilde Poncet, qui a été secrétaire de mairie.

Mais des événements ce que je me rappelle c'est qu'une fois ils avaient rassemblé tous les hommes sur la place pour leur faire peur... »



Sous le regard de Marianne...

Ce dernier souvenir est évoqué dans Un village dans le maquis : Cruzille pendant la guerre (Andrée Commerçon et Annie Thenet)

« A une date que nos témoins n'ont pas vraiment pu préciser, mais qui se situe peut-être avant l'arrestation de Monsieur Ponthus, les habitants avaient été réunis sur la place et il semble bien que les allemands cherchaient les réfractaires au STO, maquisards ou non. Madame Baudras se souvient, ou a entendu ses parents raconter comment les soldats avaient fait mettre contre un mur son père, Auguste Guillemaud, et son frère trop jeune alors pour être requis, mais dont l'allure pouvait faire croire qu'il avait déjà une vingtaine d'années. Cette fois les cruzillois en ont été quittes pour la peur... »

Extrait du Mémorial de la Résistance (André Jeannet)

« Edgard Ponthus, né le 22 août 1900 à Saint Claude (Jura) et mort le 28/06/1945 à Flossenbürg (Allemagne), maire de Cruzille (71), voyageur de commerce, chevalier de la Légion d'honneur, médaille de la Résistance.

En 1929, il était le plus jeune maire e France. Mobilisé en 1940 il revient dans son foyer en mai. Il était P2 au réseau Action mission Armada. Il appartenait à la Résistance intérieure (MUR), établissait de fausses cartes d'identité, délivrant des tickets d'alimentation aux jeunes réfractaires employés dans les coupes forestières. Il appartient à l'A.S. (Armée Secrète), participa à des parachutages, cacha des armes et des munitions.

Sur dénonciation, par Garcia, un traître ayant infiltré le maquis, il fut arrêté le 23 janvier 1944, à Cruzille et déporté dans différents camps : Auschwitz (Pologne), Buchenwald où il fut enregistré le 14 mai 1944, transféré à Flossenbürg (Allemagne) le 1er juin 1944. »

Relevé des archives municipales

Edgard Ponthus a présidé son dernier conseil municipal le 16 janvier 1944. A la suite de cette date est transcrit un arrêté du préfet Thoumas du 28 décembre 1943 nommant Léon Poncet à titre provisoire dans les fonctions de Maire !

La nomination de Léon Poncet par la Préfecture est donc antérieure à l'arrestation d'Edgard Ponthus, ce qui est très troublant.

Arrêté

Le Préfet de Savoie et Savoie, Chevalier de la Légion d'honneur

Vu l'article 5 de la Loi du 16 novembre 1940 relative au régime de Substitution de l'autorité Supérieure aux Délégations Spéciales, à l'art. 2^o du Décret, et aux Secrétaires de mairie, modifié par les lois du 11 novembre 1941 et du 10 octobre 1943

Vu la Loi du 16 juillet 1943 complétant le paragraphe 1^o de l'article 5 de la Loi du 16 novembre 1940 portant réorganisation des Corps Municipaux et le Décret de même date

Considérant que M. Ponthus Maire de la Commune de Cruzille a toujours rempli ses fonctions dans l'impossibilité d'exercer ses fonctions et que la Commune de Cruzille est dépourvue d'aujourd'hui depuis le 11 octobre 1943.

Arrêté

art 1^o - M. Léon Poncet, Conseiller Municipal est délégué à titre temporaire dans les fonctions de Maire de la Commune de Cruzille.

art 2 - Il sera nul qui a cette délégation le jour où M. Ponthus pourra reprendre ses fonctions.

art 3 - Le Secrétaire Général de la Préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié par voie d'affichage à la porte de la Mairie dans les 48 heures de la notification. Cet affichage sera constaté par un Certificat de faire et maintenu pendant 10 jours. Cet arrêté sera en même temps inscrit sur le registre de délibération et mention sera faite sur ce registre de l'affichage auquel il a été procédé.

Fait le 27 décembre 1943
Le Préfet: Léon Thoumas.



L'homme de la dénonciation : Garcia

Claude Rochat dans son livre Les compagnons de l'espoir décrit précisément l'organisation des maquis en Saône-et-Loire, dont il a été l'un des chefs départementaux, plus connu sous le nom de Commandant Guillaume, il s'attache donc à un certain nombre de sujets concernant de très près Ponthus et il y explique, entre autre, ce qu'il appelle l'affaire Garcia et comment il avait été alerté sur la nécessité de surveiller Garcia. Il avait enquêté sur sa probable entente avec l'ennemi, il livre en particulier les fac-similés de fiches de renseignements sur le dénommé Garcia et des rapports rédigés par Garcia lui-même ; nous les relevons ici :

Affaire Garcia

Nom : GARCIA

Prénom : Fernand

Né le 13-6-18 à Levallois-Perret (Seine)

Profession : délégué régional à la commission du Service du Travail Français

Situation de famille : marié, domicilié à Levallois-Perret, de nationalité française

Signalement : 1m60, trapu, cheveux blonds, yeux bleus, visage ovale

En activité dans la région de Dijon du 22-07-1943 au...

Pseudonyme et nom de guerre : F 7.271 et « Canton »

Utilisé contre la France

En liaison avec quel poste ?

L'agent a-t-il été utilisé au service de l'Allemagne ? NON

Observation : L'agent est au service de la section locale depuis le début de juillet 1943 et a été utilisé principalement pour le dépistage des groupes de Résistance. C'est ainsi entre autre, qu'il a fait partie pendant 3 mois d'un maquis de la région de Mâcon , pendant lesquels l'activité de « Canton » à titre d'agent indicateur a pu se terminer par une intervention couronnée de succès.

Cette affaire a prouvé que « Canton » était une personne sur qui on pouvait compter.

Il a été prévu de continuer à utiliser canton dans une affaire contre le maquis.

N° 2 Feuille de route

Le légionnaire (légion espagnole) Emilio Garcia- gouvernement militaire de la France du N.E. a quitté aujourd'hui l'Hôpital militaire de Dijon. Il a l'ordre de se présenter immédiatement au centre auxiliaire de rassemblement de Dijon rue Condorcet, n° 18.

Instructions reçues, il a remis la déclaration suivante

Déclaration : J'ai été avisé qu'un retard arrivé par ma propre faute ou par ma propre volonté pour conséquence, une punition pour désertion ou « absence illégale ». La feuille de route doit être remise dès l'arrivée au Centre de rassemblement.

Le 3. 4. 1944

Dijon le 3. 4. 44

Pris connaissance :

Signé par E. Garcia

Et contresigné par l'officier Sanitaire de service Dr. MERZWEILER

Médecin chef et médecin de la section



Sous le regard de Marianne...

Suivent ensuite les rapports de « Canton » où il déclare faire partie de groupes de résistants et dresse des rapports extrêmement précis, avec, force détail sur les hommes qui l'entourent, leur identité précise, leur organisation, leur fonctionnement, leur activité etc. En page 81 de l'ouvrage, le rapport N° 7 de Canton :

« Notre chef s'appelle Danglerd (capitaine) qui habite Cormatin. Il est chef régional de tous les maquis de Saône-et-Loire » suit sa description en fin de liste, puis un peu plus loin rapport N° 7 :
« Je vous signale l'identité exacte et l'adresse du capitaine Danglerd :
Monsieur Pagenel, architecte habitant Cormatin (S et L)... »

Il cite ensuite au milieu d'autres noms, les noms du cafetier de Blanot, Jean Jusseau, de Johanny Commerçon, de Jean Sangoy, maire de Blanot. Puis il dresse cette liste dans compte rendu N° 8 :

« Font part du mouvement :

Déjà nommé JUSSEAU Cafetier à Blanot

SANGOY, Maire de la Commune de Blanot

3 frères

COMMERÇON à Blanot

COMMERÇON à Vivier (dépôt d'armes)

COMMERÇON à Nouville

GOBERT Maire de Cruzille

BERTHAUD Marchand de bois à Burgy (S et L) Police des maquis

DUPUYZEN Boucher à St Jean s /Reyssouze (Ain)

GRAPIN Transports à Béréziat (Ain)

BERNACHON Boulanger à Pont de Vaux (Ain)

PERNOT Garagiste à Cormatin (S et L)

Comte de RAMBUTEAU Maire de BEAUBERY »

Enfin dans rapport N° 9 du 3 janvier 1944 il dresse liste plus détaillée de 22 maquisards avec rôles de chacun notamment :

« **1° GOBERT Maire de Cruzille (S et L) aide et carte d'identités au maquis de sa commune** »

Et il conclut par comment il faut procéder pour ces arrestations :

«...1° Savoir si ces hommes sont toujours dans leurs lieux respectifs

2° Me mettre en relation avec un agent de liaison qui m'attendra au buffet de la gare de MACON et à qui je transmettrai tous les renseignements nécessaires aux arrestations.

3° revoir cet agent de liaison le plus tôt possible à une date que vous fixerez ou que je fixerai, afin de savoir quel est le lieu où je devrai vous rejoindre pour vous diriger sur les différents lieux... »

Après la guerre, voici quel fut le dénouement de l'affaire Garcia

Le 31 octobre 46 le journal Le Courier de Saône-et-Loire publie un article titrant :

à DIJON

Huit condamnés du S.R.A. (Service de Renseignement Allemand) ont été fusillés mercredi matin

« Mercredi matin, à Sennecé-les-Dijon, huit de ces misérables ont été passés par les armes : Lien, Levasseur, Garcia, Helmstetter, Pourdraine, Granger, Perrot et Pointier.

Lien avait livré plus de 400 membres ... etc.

Quant à Garcia il avait livré la plupart des maquis de Mâcon.

Les autres condamnés ont vu leur peine commuée...

Les huit fusillés sont morts courageusement »



Edgard Ponthus avait pour nom de maquis GOBERT, il a bien été la victime de Garcia qui l'a livré avec tous les autres cités plus haut, il n'y a aucun doute, tous les témoignages concordent. Par contre le fait que la date de nomination d'un remplaçant de Ponthus soit antérieure à la date de son arrestation semble être un élément qui n'a jusqu'à ce jour pas été examiné, sa famille semble d'ailleurs n'en avoir jamais eu connaissance. A travers la biographie de Ponthus on découvre un homme attachant, très tôt dévoué à la collectivité, passionné de cinéma, organisateur depuis toujours, on comprend que ses qualités aient pu être précieuses à l'Armée Secrète dans cette triste période de notre histoire. On voit aussi qu'il avait toujours tenté de préserver sa famille en lui cachant ses véritables activités en partie, du moins. Cruzille peut s'enorgueillir d'avoir eu à sa tête une telle personnalité pendant près de 15 ans.



Suite aux élections des 29 avril et 13 mai 1945, le Conseil Municipal a été installé le 15 mai.

Le compte-rendu cite :

" Etaient présents M.M. les conseillers municipaux Nicolas François, Faucillon Marcel, Bajard Henri, Guilloux François, Charpy Pierre, Guillemaud Auguste, Létourneau François, Martin André, Chambard Raymond.

absent : M. Ponthus Edgard, déporté "

A l'élection du maire, au premier tour de scrutin, Edgard Ponthus a obtenu 8 voix et a aussitôt été proclamé Maire, Henri Bajard faisant fonction jusqu'à la séance de conseil municipal du 4 août 1946.

Toutes les réunions précédentes il était noté « *absent excusé : Ponthus Edgard* » ; ce jour-là on lit :

Absent : Ponthus Edgard, Maire, décédé.



Sous le regard de Marianne...

Henri BAJARD de 1945 à 1976

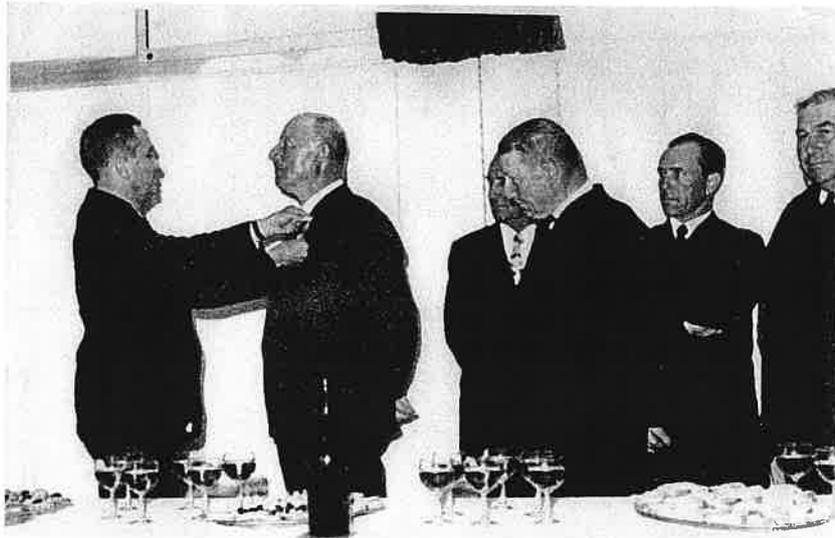
Henri Bajard, dernier de six enfants, était né en 1904 à Royer peu avant le décès de sa mère. La famille déménage alors à Lugny. Dès son plus jeune âge, vers 7, 8 ans, il est placé dans la famille Grozeiller à Charcuble comme "boieron" (gardien de vaches et de chèvres en échange du gîte et du couvert).

A 14 ans, il est apprenti et employé à tout faire à la boulangerie Guillemaud de Cruzille.

Après son mariage en 1929 avec une Cruzilloise – Marie-Louise Dumont – il gère la petite exploitation familiale de ses beaux-parents tout en continuant d'aider André Guillemaud. Il plante en vigne les terrains acquis et adhère à la cave coopérative de Lugny dès les premières années ; il y sera plus tard administrateur.

Durant la guerre, il est mobilisé à Cahors puis revient aux fours de guerre à Dijon.

Elu conseiller municipal en 1945 (élu adjoint du maire "absent", il assure de fait la présidence du conseil municipal). Elu maire en 1946, il en occupera le fauteuil jusqu'en 1976.



A l'occasion de l'inauguration du "Club" en 1970, remise de la médaille d'or communale et départementale.
de gauche à droite : MM Philippe Malaud (ministre), Henri Bajard, René Boudier (conseiller général), André Martin, Charles Signoret et Louis Alabéatrix (conseillers municipaux).

Michelle Desseigne, fille de M. et Mme Bajard, que nous avons rencontrée, raconte :

Mon père évoquait souvent un événement qui l'avait profondément marqué : l'arrestation d'Edgard Ponthus par la Gestapo lors de l'"après-réunion" du conseil municipal au café Chevenet. Son grand regret a toujours été d'avoir laissé le Maire sortir seul de la salle de café.

Le premier secrétaire de mairie à avoir travaillé avec mon père fut M. Frasey : on m'a raconté qu'il instruisait des demandes de bons de ravitaillement pour les femmes enceintes et qu'il dut insister pour que mon père en demande lors de ma conception.

A cette époque les relations avec la préfecture étaient compliquées, les moyens de communication peu nombreux.

Se sont ensuite succédés : Edmond Guillemaud, M. Journoux, Alice Champaney, M. Billard, moi-même, Jeanne Girard.

Il y avait aussi les cantonniers, gardes champêtres : MM. Dufal, Guillemaud, Lambert : Ils passaient dans tous les quartiers et lisaient les avis du maire après un roulement de tambour..... et puis " le Bébert", Philibert Dumonceau avec sa trompette.



J'ai bien sûr fréquenté l'école de Cruzille. Je me souviens d'avoir lu le petit discours préparé par mon père lors du départ de M. Lafarge qui avait été instituteur durant une douzaine d'années à Cruzille.

En 1954/55, sous l'impulsion de Mme Bigeard notre institutrice, les parents d'élèves – dont mes parents faisaient partie – ont créé la fête de l'école le 1er mai 1955. Je me souviens des chants et danses : quadrille des lanciers par les grands et les anciens élèves, les petites filles exécutant la danse des coquelicots, les petits garçons le Fadango (la maîtresse était d'origine basque). Pour l'occasion, mon père avait remis la main à la pâte en aidant André Guillemaud à faire des brioches ; M. Camille Baldassini avait confectionné les choux à la crème.

Ensuite l'Amicale Laïque fut créée et reprit cette fête qui deviendra chaque 1er mai la célèbre fête du Muguet .

On organisait des soirées cinéma dans la petite salle communale attenante à l'école et baptisée pompeusement "foyer" mais dès 1965, la municipalité eut en projet la construction d'un foyer culturel. En 1967, lors d'un voyage de l'Amicale Laïque aux Floralies d'Orléans, mon père et Pierre Claudel découvrent la possibilité d'obtenir du Ministère de la Jeunesse et des Sports un bâtiment dans le cadre de l'opération nationale " 1000 clubs de jeunes". La commune fournira le terrain et sa viabilisation et s'engage à assurer le fonctionnement du bâtiment ; l'Amicale Laïque (qui a fusionné avec le comité des fêtes) financera une extension pour la réalisation de ce projet.

Autre projet d'envergure, initié en 1964, la construction du tout à l'égout : Cruzille fut l'une des premières communes du canton à réaliser cet important investissement terminé en 1970.

Lorsque j'étais secrétaire de mairie je me souviens qu'en conseil municipal, lorsque mon père avait présenté un projet , au moment de la réflexion son paquet de Bergerac faisait le tour de la table, on roulaît les cigarettes, la décision se prenait au milieu de la petite pièce totalement enfumée.

Autre anecdote, Mme Antoine Chevenet avait décidé de faire un don de 5 000 francs pour refaire le plafond de l'église. Avec Gabriel Chambard, adjoint alors, mon père l'a convaincue qu'il était plus urgent de commencer par la remise en état du toit de celle-ci. Les travaux eurent lieu avec une grosse participation communale.

En 1948, il fut l'un des membres fondateurs de l'association communale de chasse " Le Réveil des Combes" qui comptait 27 signataires.

Ci-contre, en compagnie de Marcel Faucillon (à sa droite), Victor Mazoyer et Pierre Charpy (à sa gauche).





Sous le regard de Marianne...

Pierre CLAUDEL de 1976 à 1986

« Mon passage à Cruzille ?

Voilà qui m'oblige à réveiller ma mémoire et à faire une incursion dans le passé où j'ai vécu avec beaucoup de plaisir au sein d'un village de vigneron et de gens de la terre au pied d'un château médiéval.

Lorsque les habitants m'ont confié la responsabilité de Maire et la gestion de la commune, j'étais directeur de l'Institut Médico Pédagogique situé dans l'enceinte de la forteresse, j'ai accepté cette tâche sachant qu'elle serait difficile et qu'elle me prendrait beaucoup de mon temps. Je dois dire que je ne m'en suis jamais repenti d'autant qu'à l'occasion d'une deuxième élection, en 1971, j'ai été plébiscité par les électeurs. Dès le départ, j'ai pensé qu'il fallait apporter considération et solidarité à cette petite communauté au profit de tous les habitants. Les habitants du château n'avaient que peu de contact avec le village et vivaient en autarcie derrière leurs murs. Il m'est apparu nécessaire d'apporter une amélioration à cette situation préjudiciable à tous. Il fallait créer un climat de confiance entre les deux entités pour que chacun se comporte comme habitant à part entière. L'intégration et la collaboration furent rapides. Je cite pour exemple la fête du premier Mai, fête du muget, manifestation traditionnelle du pays. Tout le monde y a participé, préparation, organisation etc... Tout s'est déroulé dans la satisfaction générale et la fête a connu des réussites exceptionnelles chaque année plus importantes puisque nous avons compté de 1000 à 1500 entrées.



Gabriel Chambard et Pierre Claudel
(1er mai 1969)

Pour pérenniser une telle situation, et dans l'intérêt général, j'ai pris toutes les initiatives nécessaires pour obtenir de la "Jeunesse et des Sports" le don d'un "Club de jeunes". Il nous a été livré en pièces détachées et il nous a fallu monter le bâtiment de nos propres mains. Les habitants se sont dévoués selon leurs possibilités pour participer à la construction sous l'œil avisé de M. Ladame.

Le bâtiment à peine terminé, l'inauguration s'est faite en présence du ministre Malaud et d'autres personnalités.

Nous étions alors propriétaires d'un lieu de travail et de loisirs agréable qui nous a conduit à multiplier les réunions : les pompiers, les chasseurs, les jeunes, les personnes âgées... Les banquets et les réunions amicales n'ont jamais été aussi nombreuses.

J'ai encore le souvenir d'une réunion amicale organisée pour fêter le centenaire d'une de nos concitoyenne, que j'ai eu le plaisir de féliciter et d'embrasser pour sa bonne santé et sa vitalité.

Chaque année nous recevions l'association des anciens FFI qui déposaient une gerbe au monument aux morts avant de partager le verre de l'amitié.

A force d'économies et de contacts avec les autorités régionales nous avons pu réaliser un certain nombre de travaux qui devenaient impératifs : réparation du toit de l'église, construction d'une nouvelle salle de classe et réfection de la mairie...



Ainsi les contacts avec toute la population m'ont permis de mesurer le dévouement, la compétence et l'amitié de tous les résidents de Cruzille.

Aujourd'hui je conserve des souvenirs inoubliables.



Le repas de commune au caveau Saint Pierre dans les années 80.

J'ai eu aussi l'occasion de porter mon "écharpe" pour célébrer des mariages pour certains importants : un couple d'énarques dont la fille de M. Ducray, un couple de médecins et bien d'autres à qui j'ai souhaité beaucoup de bonheur. Est-ce encore possible aujourd'hui ?

Obligations moins gaies pour le maire : conduire et accompagner certains administrés et amis à leur dernière demeure, comme M. Bajard... ou être obligé de pénétrer dans une maison où les résidents n'avaient pas donné signe de vie et découvrir un cadavre...

Pour changer d'ambiance je dois signaler que ma situation de maire doublée de celle de Directeur de l'IMP m'ont permis de recevoir très souvent des autorités à qui j'avais plaisir à présenter le village et rappeler la période de la résistance. Tous les préfets, les inspecteurs d'académie, les présidents du Conseil Général qui se sont succédés sont venus découvrir ce lieu plein d'histoire.

Je vais terminer ce retour dans le passé en vous rappelant un événement exceptionnel que peu de villages peuvent revendiquer.

Un soir à la tombée de la nuit, le boulanger repère dans le ciel une boule de feu qui se déplaçait rapidement dans la direction de Cruzille et qui semblait vouloir se poser à proximité du cimetière. Les gendarmes prévenus se rendent sur les lieux mais l'"engin" a repris de l'altitude et disparaît petit à petit dans le ciel. L'enquête que j'ai pu mener est troublante et presque incroyable. Au moment où l'"ovni" se trouvait près du cimetière, deux de nos pensionnaires en fugue se trouvaient à proximité. Ils se sont éloignés mais l'appareil faisant du surplace restait au-dessus de leurs têtes puis disparut. Les fugueurs retrouvés le lendemain ont expliqué qu'ils avaient eu peur de l'hélicoptère qui les recherchait.



Je leur ai demandé de me faire le dessin de l'hélicoptère. Les deux garçons séparés ont réalisé un dessin qui avait l'aspect d'une soucoupe volante comme on la présentait à l'époque... Etonnement, surprise, à vous de choisir. La suite de l'enquête, faite par les gendarmes n'a pas permis plus de précision. Cependant, relaté dans les journaux, l'événement a donné lieu à un grand nombre de courriers venus de tous les coins de l'hexagone. »

Pierre Claudel, Epinal le 16/11/2007



Albert Chevenet de 1985 à 1989

Albert Chevenet est un cruzillois convaincu, il a été élu de Cruzille, en tout, plus de 30 ans, il a été longtemps simple conseiller, puis il a été adjoint et enfin il a été maire. Voilà ce qu'on pourrait appeler un parcours sans faute au service de sa commune.

Albert est né en 1921 à Bissy-sous-Uxelles. Au retour de la guerre de 14/18 son père a trouvé du travail dans le Bugey où il a emmené sa famille, puis en 1924 il a rapatrié tout le monde à Cruzille pour tenir le café restaurant, en même temps ils se sont mis à faire un peu de culture, il était alors tout petit. Depuis il n'a plus jamais quitté le village. Agé aujourd'hui de 86 ans, il en a vu passer des mandats...

Comme il dit, il a fait ce qu'il a pu, à l'époque, il y avait encore du travail aux champs.

C'est en 1965 qu'Albert a été élu conseiller pour la première fois avec Monsieur Bajard comme maire. A l'époque qu'est-ce qu'on faisait ? On faisait les travaux de voirie mais pas comme aujourd'hui, le cantonnier avait bien un tracteur mais il se servait surtout de la brouette et du dard. Bien souvent c'étaient les gens du village qui faisaient des prestations pour les travaux importants et ce à titre gracieux. On se déplaçait à pied ou en vélo. Les conseils municipaux se faisaient dans l'ancienne mairie située à l'époque sous l'appartement de l'instituteur, à côté de la salle de classe.

Cela s'est bien amélioré sous M. Claudel (maire à partir de 1976) dont il est devenu l'adjoint ; l'outillage avait bien évolué alors c'est devenu moins dur pour les cantonniers de travailler à l'entretien des routes. Un outil qui a bien amélioré les travaux c'est le broyeur à buissons que Albert a fait acheter. A l'époque il y avait aussi comme adjointe Mme Girard qui aurait bien voulu être maire, mais à l'époque c'était déjà bien dur pour une femme de se faire admettre dans un conseil municipal ... alors être maire !

Pour le deuxième mandat de M. Claudel il a été à nouveau adjoint avec Rolland Syre.

A l'école il y avait beaucoup d'enfants, ce n'était pas comme aujourd'hui où il a fallu fermer l'école, et d'ailleurs il y avait tellement d'élèves qu'il avait fallu construire une deuxième classe.

Les cantonniers il les a bien connus bien sûr, à toutes les époques, il y a eu Minet (Jean-Gérard Guillot, comme qui dirait !) puis Charles Signoret, puis Marcel Boisseau (qui venait de Martailly), et puis enfin il y a eu et toujours aujourd'hui, Claude Mollard, c'est d'ailleurs Albert qui l'a embauché à l'époque. Avant c'est eux qui s'occupaient du ramassage des poubelles avec une remorque attachée au tracteur, ensuite ils allaient vider à la décharge en montant à Fragnes, et puis enfin le ramassage s'est organisé au niveau intercommunal, ce devait être autour de 1990.



6 juillet 1986 : cérémonie au monument aux morts en compagnie d'Auguste Guillemaud

Enfin Albert a été maire pendant 3 ans, de la fin 1985 à mars 1989, quand M. Claudel a démissionné de la mairie parce qu'il quittait le village, c'est Albert qui a repris le flambeau. Des souvenirs il en a bien sûr, de toutes sortes mais il n'y a rien d'extraordinaire à raconter, par contre il se rappelle qu'il a marié son fils Daniel à Marie-Hélène, ce n'est pas donné à tout le monde de marier son fils...et puis il a aussi marié Monsieur et Madame Charconnet, c'étaient des personnes importantes pour le village un instituteur et une secrétaire de mairie. Le mandat suivant il a été conseiller à nouveau de 1989 à 1995 sous l'administration du nouveau maire Michel Baldassini. Les conseils municipaux se passaient bien dira-t-il, le problème c'était toujours le même, quels que soient les maires, il fallait toujours essayer de trouver suffisamment d'argent pour faire aboutir les projets.



Son dernier mandat s'est arrêté en 1995, Albert avait alors 74 ans, depuis il mène une retraite active et bien méritée au côté de son épouse Marcelle.



LES COMMUNES FRANÇAISES EN CHIFFRES

Nom CRUZILLE, autrefois CRUZILLES, quelquefois CRUZILLE(S) EN MÂCONNAIS

La commune française possédant le nom le plus long est :

Saint-Remy-en-Bouzemont-Saint-Genest-et-Isson (Marne, 592 habitants, 45 signes).

A l'inverse, la commune française avec le nom le plus court est Y (Somme, 89 habitants).

15 communes possèdent un nom de deux lettres (Ay, Bû, By, Eu, Fa, Gy, Oê, Oz, Py, Ri, Ry, Sy, Ur, Us et Uz).

Nombre de communes

Au 1^{er} mars 2007, la France comptait 36 782 communes réparties de la manière suivante :

36 568 en France métropolitaine, 114 dans les départements d'outre-mer, 100 dans les collectivités d'outre-mer.

Ce nombre est nettement plus élevé que dans la plupart des pays européens : l'Allemagne compte environ 13 000 communes, l'Espagne et l'Italie environ 8 000 .

Population (Cruzille : 240 habitants - 22 habitants/km²)

Données basées sur le recensement de 1999, population sans doubles comptes.

La population médiane des communes de France métropolitaine est de 380 habitants (à titre de comparaison, la population médiane des communes belges est de 11 265 habitants, des communes italiennes de 2 343 habitants et d'Espagne de 5 505 habitants).

La population moyenne est de 1 542 habitants.

Six communes totalement dévastées après la bataille de Verdun en 1916 ne furent jamais reconstruites et ne possèdent aucun habitant : Beaumont-en-Verdunois, Bezonvaux, Cumières-le-Mort-Homme, Fleury-devant-Douaumont, Haumont-près-Samogneux et Louvemont-Côte-du-Poivre. Qualifiées de communes « mortes pour la France », chacune est administrée par un conseil municipal de trois membres nommés par le préfet de la Meuse.

Mises à part ces six communes, Rochefourchat (Drôme) compte un seul habitant, Leménil-Mitry (Meurthe-et-Moselle) et Rouvroy-Ripont (Marne) deux habitants.

La commune de France métropolitaine la plus peuplée est Paris (2 125 246 habitants).

La plus densément peuplée au recensement de 1999 était Le Pré-Saint-Gervais (Seine-Saint-Denis, 23 396 hab/km²).

Superficie (Cruzille : 11,11 km²)

La taille moyenne d'une commune de France métropolitaine est de 14,88 km². La taille médiane des communes de France métropolitaine n'est que de 10,73 km², à cause du nombre élevé de communes de faible superficie (là encore, la France fait figure d'exception en Europe : en Allemagne, la taille médiane des communes de la plupart des Länder est supérieure à 15 km², en Italie elle est de 22 km², en Espagne 35 km², en Belgique 40 km²). Plus de 15 000 communes s'étendent sur 2,5 à 10 km².

Dans les départements d'outre-mer, les communes sont généralement plus grandes qu'en France métropolitaine et peuvent regrouper des villages relativement distants.

La commune la plus étendue est Maripasoula (Guyane, 3 710 habitants) avec 18 360 km². Sur le territoire métropolitain, Arles (758,93 km²) et les Saintes-Maries-de-la-Mer (374,45 km²), toutes les deux dans les Bouches-du-Rhône, sont les deux communes les plus étendues.

La plus petite commune est Castelmoron-d'Albret (Gironde, 62 habitants) avec 0,0376 km².



Sous le regard de Marianne...

INSOLITE : un village de Côte d'Orqui n'est pas situé en Côte d'Or !

Ménessaire, village de Bourgogne de 88 habitants situé en plein cœur du parc naturel régional du Morvan, commune et point culminant de la Côte d'Or ne touche donc pas la Côte d'Or et se trouve géographiquement à cheval entre le département de Saône-et-Loire et celui de la Nièvre.

Les communes qui l'entourent ne sont-elles pas Gien sur Cure et Moux en Morvan pour la Nièvre, Cussy en Morvan et Chissey en Morvan pour la Saône-et-Loire ?

Ménessaire (code postal 21430) est bien rattaché administrativement à la Côte d'Or. C'est d'ailleurs l'une des quatorze communes du canton de Liernais et de l'arrondissement de Beaune. Etrange, non ?

Ménessaire n'est pas à vraiment parler une exception car il existe d'autres enclaves de ce type en France - comme la fameuse enclave des Papes - mais elles sont rares. Il existe plusieurs explications à cette « bizarrerie du PAF » (paysage administratif français), notamment celle que l'abbé Baudiau soumet dans son livre. Cet ecclésiastique explique que cette particularité remonte à la révolution française. Lors de la division des anciennes provinces en départements, en 1790/1791, les habitants de Ménessaire exigèrent et obtinrent leur rattachement à la Côte d'Or tout comme les communes de Moux et d'Aligny.

Cependant, celles-ci voulurent rejoindre un plus tard le département de la Nièvre mais on ne sait aujourd'hui pour quelle raison...

Ménessaire n'a pas non plus suivi la population de Buis, hameau limitrophe qui, au XVIIIème siècle, quitta la Côte d'Or préférant être rattaché à Chissey en Morvan et la Saône et Loire.

Le rattachement à Chissey (Saône-et-Loire) serait-il possible ?

On dit que cela poserait trop de problèmes administratifs et qu'évidemment, il faudrait revoir entièrement le cadastre. On fait remarquer aussi que les Ménessarais n'y sont pas favorables, mais comme aucun référendum d'initiative locale n'a été organisé, on ne peut pas dire ce qu'il en ressortirait des urnes, dans le secret d'un isolement.

A Ménessaire, on compte un seul facteur, tandis que Palaiseau en accueille trois, dépendant de trois communes : Chissey, Moux et Ménessaire. Une incongruité quand même ! ...et la Croix de Chèvre ? Ce hameau est desservi quant à lui par deux facteurs car d'un côté de la route on est à Gien sur Cure (Nièvre) et de l'autre en Côte d'Or.

Comme disait Marcel Vigreux, ancien maire de la commune : « Que l'on soit dans un département ou dans un autre, nous serons toujours au bout du monde, c'est comme ça ! »

Sources : Internet © 2001 Isabelle Mourot - Delville rue des Bretelles 21430 Ménessaire

Bibliographie

Les Compagnons de l'Espoir © 1987 ANACR de S. et L. - Claude Rochat

Un village dans le Maquis : Cruzille pendant la guerre

© 1999 ANACR de Lugny, Azé et Montbellet - Andrée Commerçon, Annie Thenet

Wikipédia - encyclopédie libre

www.photovni.free.fr

Photographies

ANACR, page 58

Benefice Simone, page 25

Breton Michel, pages 23, 25

Buchaillard Michel, pages 5, 25

Dedienne François, pages 7, 17

Desseigne Michelle, page 55

Guilloux Daniel, page 24

Le JSL, pages 54, 55, 56, 57

Loisy Jean, pages 40, 41

Mottard Edith, pages 42, 43, 44, 45, 46, 53

Potier Maurice, page 44

Rocher Marcel, page 26

Studio Gonzalves, page 5

Studio Perret, page 58

Illustrations

Astérix d'après A. Uderzo - produit dérivé par Leblon et Delienne, page 22

Remerciements

" Je tiens à remercier tout particulièrement Madame Mottard Edith, fille d'Edgard Ponthus, et Patrick Mottard, fils d'Edith et Petit fils d'Edgard, qui ont accepté de me faire parvenir des documents et autorisé à les utiliser pour rédiger cet essai de synthèse en accueillant mon projet tout à fait chaleureusement".
Claire Cornillon

À toutes les personnes dont les récits, les documents ont permis la réalisation de ce dossier.

les rédacteurs, Claire CORNILLON et François DEDIENNE

